



PICARDIE NATURE

## RAPPORT SYNTHETIQUE D'ACTIVITES 2009

Mars 2010



**40 ANS en 2010**

**PICARDIE NATURE**

<b>Rapport moral du Président</b>	<b>p.4</b>
<b>Activités et fonctionnement de l'association</b>	<b>p.6</b>
<b>Pôle Observatoire Faune</b>	<b>p.8</b>
<b>Pôle Protection Faune</b>	<b>p.14</b>
• Protection phoques	p.14
• Protection des nichées de busards	p.20
• Opération amphibiens	p.21
• SOS Chiroptères	p.21
• Centre de Sauvegarde de la faune sauvage	p.22
<b>Pôle Développement Durable</b>	<b>p.34</b>
<b>Pôle Découverte Nature</b>	<b>p.44</b>
<b>Représentation au sein du Conseil Economique et Social Régional (CESR) : Bilan 2009</b>	<b>p.55</b>

## Rapport moral du président

C'est en mars 1970 que le Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Picardie (GEPOP) est lancé par quelques picards passionnés d'ornithologie, sensibles à la dégradation de la nature. A l'époque on ne parlait pas encore d'écologie ni de développement durable, mais, déjà, des naturalistes avaient bien perçu que le développement industriel et nos habitudes de vie auraient un impact fortement négatif sur l'environnement naturel.

Aujourd'hui le monde social est malmené, la nature et l'environnement le sont aussi.

C'est le réchauffement climatique :

Il nous faut en limiter les effets, mais ceux-ci sont déjà inscrits dans les années à venir Il est donc idiot d'attendre plus longtemps pour pouvoir gérer des conséquences déjà prévisibles

C'est le vaste problème de la gestion de l'eau, de son utilisation souvent immodérée, de sa pollution au détriment de sa qualité :

l'Atrazine, un produit phytosanitaire utilisé auparavant dans la culture du maïs est désormais présent dans toutes les eaux de surface analysées en Picardie. Dans la Somme et ses affluents, des poissons sont contaminés par les PCB. Les phoques de la Baie de Somme en ont aussi accumulé.

Ce sont les sols dégradés, notamment par les intrants, les pesticides :

Dans quel état est le socle argilo-humique – source de vie - des terres agricoles picardes ?

C'est la difficulté à diminuer nos consommations énergétiques et le gaspillage des énergies fossiles.

C'est la biodiversité menacée :

les espaces naturels se réduisent, les espèces animales et végétales sont fragilisées. Au niveau national, on estime qu'actuellement 20% des espèces animales et végétales sont menacées de disparition. En Picardie, pour les papillons, en 94 espèces, 24 disparues en 1 siècle, 42 sont menacées, c'est la crise pour les invertébrés !!!!

pour les oiseaux, quelques cas :

Courlis cendré en 1990 : 18 à 20 couples sur 2 sites en 2009 : 7 à 10 couples sur 2 sites.

Butor étoilé : en 1983 : 57 chanteurs, en 2009 : 8 seulement étaient entendus dans les marais picards

Pie grièche grise, espèce observée dans les zones bocagère comme la Thiérache : chute de 90% de ses effectifs en 15 ans

Depuis 40 ans, PICARDIE NATURE essaie d'agir.. à son niveau de responsabilité.

Pour cela, l'association a élargi peu à peu son champ d'action et s'est développée, avec aujourd'hui une équipe de permanents et près de 800 adhérents. Des premières actions il demeure encore l'étude de la faune, avec aujourd'hui la mise en place d'un Observatoire Régional de la faune sauvage, l'éducation à l'environnement «association d'éducation populaire» est-il inscrit encore dans nos statuts et la protection d'espèces menacées.

## **Connaître, informer, agir tel est notre slogan**

L'association a connu des ruptures, parfois difficiles et des évolutions, mais l'état d'esprit qui nous anime reste le même : la concertation, la pédagogie et l'information quand les conditions s'y prêtent, la dénonciation des atteintes à la nature et le contentieux pénal ou administratif face aux actes illégaux et quand l'Etat ne joue pas assez son rôle de garant du respect de la réglementation.

En 2009, PICARDIE NATURE a accru ses actions, a renforcé ses partenariats. Tous nos secteurs ont connu un supplément d'activité : veille environnementale, éducation et animations, études et expertises, réseaux naturalistes, vie associative...

... En 2010 nous aurons à surmonter les difficultés inhérentes à notre croissance, à conforter toutes ces expériences accumulées et à les traduire en actions dans un souci d'efficacité pour les générations actuelles et à venir, car malheureusement on ne peut pas dire que la nature se porte mieux aujourd'hui et les citoyens, de plus en plus urbains, perdent progressivement le lien avec cette nature sauvage.

Il y a donc de sacrés défis à relever, surtout quand on évalue avec le recul, la force de l'inertie qui s'oppose au changement de raisonnements et de comportements pourtant nécessaire.

Ce sombre tableau est une réalité et notre motivation se situe tout autant dans la prise de conscience de cette réalité que dans l'enthousiasme généré par nos réussites et les encouragements qu'on nous adresse régulièrement. Vous découvrirez ce dynamisme au travers de la présentation du rapport d'activités par nos permanents et référents de pôle.

En tout cas, je tiens à vous dire que ce sont des relations de complicité et de confiance telles que celles que nous entretenons entre nous – et je m'adresse en particulier aux administrateurs et aux permanents - comme avec quelques autres partenaires - qui nous permettent de garder de l'énergie pour "continuer les combats" !!!

Nous savons que nous sommes un certain nombre à tenter de défendre l'avenir en faisant passer cette préoccupation d'intérêt général devant des intérêts personnels étriqués - qui d'ailleurs ne nous "nourriraient" pas. Cette conscience doit alimenter sans cesse notre motivation et, toutes proportions gardées avec d'autres situations ayant nécessité bien plus de courage, nous devons, me semble-t-il, être animés par un esprit de résistance et de révolte et par des valeurs humanistes, véhiculées notamment par le bénévolat.

Je voudrais terminer ce rapport moral par un message à Noël RANSON, fondateur de l'association en 1970.

Noël, il y a 40 ans, tu as lancé l'ornithologie picarde et dénoncé les atteintes à la nature. En nous faisant partager tes connaissances avec beaucoup de pédagogie, tu as mis le pied à l'étrier à quelques un d'entre nous encore présents, ici, aujourd'hui.

Tu peux être fier de ce que tu as fait.

Patrick THIERY,  
Président

## Activités et fonctionnement de l'association

PICARDIE NATURE est une association à but non lucratif constituée de citoyens œuvrant pour la protection de la nature et de l'environnement en Picardie créée le 04 mars 1970.

Elle est membre de:

- France Nature Environnement (FNE).
- l'Union Française des Centres de Sauvegarde (UFCS).
- Réseau National d'Echouage des mammifères marins.

Elle est agréée par le ministère de l'Éducation nationale et par celui de l'Ecologie et du Développement Durable.

### L'association a pour objet : (extraits des statuts)

#### “Article 3”

- Œuvrer à la préservation de l'environnement.
- Œuvrer à la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvages, en particulier les vertébrés) par tous les moyens légaux: proposition et mise en œuvre de mesures visant à protéger les individus (sauvetage de couvées, gestion de centre de soins aux animaux sauvages...) et les espèces (mesures de gestion, interventions auprès des élus, autres responsables)
- Contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages, de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites.
- Mener toutes actions et interventions pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la nature, l'urbanisme dans le cadre de la législation en vigueur
- Réaliser des études, des recherches, des enquêtes sur la flore et la faune sauvage, en particulier les vertébrés. »

Moyens humains pour l'année 2009 :

**Les adhérents :** 692 dont 6 associations (628 en 2008)

**Les bénévoles actifs :** environ 300 personnes

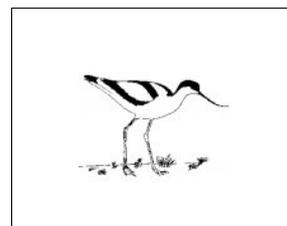
#### **Le Conseil d'administration :**

Le Président	Patrick THIERY
Les vices – Présidents	Régis DELCOURT, Gérard POIRIER
Le Trésorier	Jean-Claude GILBERT
Le secrétaire	Frédéric BLIN
Le secrétaire adjoint	Laurent GAVORY
Les administrateurs	Sylvain BOURG, Bernard COUVREUR, Jean-Claude DAMIENS, Thibaud DAUMAL, Michelle DELVIGNE, Véronique FEUTELAIS, Arnaud LUQUIN, William MATHOT, Rémi FRANCOIS, Pierre ROYER, Mathieu T'FLACHEBBA

## **Moyens de communication :**

### **Revue naturaliste « l'Avocette »**

Publication naturaliste de Picardie Nature ISSN FR 0181-0782 -  
Directeur de publication : Patrick THIERY  
Rédacteur en chef : Xavier COMMECY



### **Bulletin Naturaliste de la Section Oise**

#### **Lettre d'information :**

Plus de 4 parutions par an. 700 exemplaires et version web.

#### **Lettre d'information des réseaux naturalistes : « La petite avocette » :**

2 éditions / an plus d'une centaine de naturalistes

#### **Site internet : [www.picardie-nature.org](http://www.picardie-nature.org)**

**134 000** visiteurs en 2009 ( **103 000** en 2008) soit **11 170** visiteurs en moyenne par mois

#### **Listes de diffusion et discussion sur internet**

Obspicardie : liste sur les observations naturalistes en Picardie :

358 abonnés ; 2305 messages en 2009

Picnat-infos : **619** abonnés

Bénévoles : **534** abonnés

et les listes des différents réseaux thématiques et groupe de travail.

Quelques éléments sur le fonctionnement de l'association :

12 réunions de conseil d'administration

18 réunions de bureau

1 assemblée des adhérents de l'Oise

et les réunions de bureau de la section Oise

A cela s'ajoute les réunions de travail des groupes de bénévoles/salariés

### **Bilan synthétique de la Section Oise**

Adhérents Oise : Il y a eu 106 adhérents dans l'Oise en 2009.

Il y en avait 97 en 2008 soit une augmentation de 9 personnes.

Les membres du bureau sont : Danielle Leleu, Frédéric Bouchinet, Bernard Guyot, Alexandre Macquet, Gérard Poirier et William Mathot.

Président de la section : William Mathot

Concernant les actions d'observation de la faune, la section Oise a participé aux différentes enquêtes (enquête IW, STOC EPS, Atlas oiseaux nicheurs...). Elle a édité à 5 reprises son bulletin naturaliste.

Les actions de protection faune ont été poursuivies avec le suivi des nichées de Busard et de la mise en place de barrages à batraciens (Gouvieux et Plessis-Brion).

LA section Oise a permis la réalisation de sorties naturalistes, la participation au salon de l'ABMARS, l'exposition de photo et de la mise en place d'atelier nichoirs. Ces activités permettent de toucher et de sensibiliser un large public dans le département de l'Oise.

## **Objectif :**

Acquérir, centraliser les connaissances sur la faune sauvage de Picardie. Transmettre et valoriser cette connaissance acquise.

## **Les principaux axes de cette stratégie d'action restent :**

- Acquérir des connaissances par la mobilisation des observateurs et la centralisation des données des différentes structures partenaires en constituant une base de données unique SIG accessible via internet.
- Valoriser les données afin de permettre la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité dans le débat public et les politiques d'aménagement.
- Toucher un large public pour sensibiliser à l'intérêt de la connaissance de la biodiversité et générer de nouvelles vocations naturalistes

## **Référents :** commission des réseaux

Adrien Adelski et Antoine Meirland (Chiroptères), Thibaud Daumal (Orthoptères), Jean-François Delasalle (Odonates), Mathieu T'Flachebba (Mammifères terrestres), Laëtitia Dupuis (Mammifères marins), Xavier Cucherat (Mollusques), Laurent Gavory (Amphibiens-reptiles-oiseaux)

## **Chargé de mission:**

Sébastien Maillier (salarié)

## **Chargés d'études permanents:**

Lucie Dutour, Sébastien Legris (salariés)

## **Localisation:**

Amiens (80)

## **Fonctionnement interne :**

Le chargé de mission, peut convoquer une commission permanente, dite Commission des Réseaux, constituée des différents bénévoles responsables des réseaux naturalistes de l'association (8 réseaux à ce jour) et traite des questions techniques/scientifiques

En 2009, 3 commissions des réseaux ont été convoquées :

- commission du 1er juillet : règle de fonctionnement des réseaux, inscription des membres, listes de discussion thématiques par réseau, idée d'évènements naturalistes, validation des données ;
- commission du 2 octobre : saisie de données, validation des données, listes thématiques (suite), valorisation des productions de l'observatoire faune (dont référentiel faune)
- commission du 18 novembre : révision du règlement des réseaux, repas des naturalistes, procédure de lancement des stages de perfectionnement, stratégie de prospections 2010-2012.

Plus de 20 entrevues bilatérales ont été organisées entre le chargé de mission de faune et les têtes de réseaux, dès la fin mars 2009.

## **Communication sur les avancées auprès des partenaires financiers :**

- 30 juillet : point avec le Conseil régional et la DREAL sur l'avancement du projet
- 3 août : déplacement à Lille avec le CRP et la DREAL au Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais pour échanger sur le fonctionnement de l'observatoire faune/flore/fonge dans cette région voisine ;
- 16 octobre : entrevue avec l'équipe du service environnement du Conseil Général de la Somme et prise de contact avec la nouvelle directrice du service, Mme Vassali ;
- 5 novembre : entrevue avec la chargée de mission du Conseil Général de l'Oise lors d'une

réunion sur le tableau de bord du Conseil Général

- Contacts réguliers avec Cécile Pochet, du Conseil Général de l'Aisne (ex : réunion du Schéma des Espaces Naturels Sensibles le 14 mai).

## **1. Diagnostic sur le niveau de connaissance de certains groupes faunistiques**

### **1.1. Constitution d'une équipe opérationnelle**

Pour la mise en place de l'observatoire faune, l'effectif s'est vu renforcé par :

- 4 chargés d'études en CDD
- 1 poste de technicien de saisie
- 1 analyste-programmeur pour mise en place de la BDD/SIG
- 5 stagiaires (Rôle des genets, Chiroptères et Pics)

A terme, l'équipe sera structurée comme suit et constituée quasi exclusivement de 5 salariés permanents : 1 chargé de mission, 3 chargés d'études, 1 analyste-programmeur assurant également le volet cartographique.

### **1.2. Acquisition des connaissances**

Il s'agit de consolider le travail d'élaboration du référentiel faune à destinations des utilisateurs de données naturalistes en région (DREAL, CSNP, ONF...). Mais aussi d'identifier clairement les besoins, d'en déduire une stratégie d'acquisition des données et de la décliner en un programme triennal précis.

L'acquisition des connaissances de terrain a été renforcé avec notamment la mise en place de prospections ciblées sur des espèces faunistiques à enjeux (40 dont plus de la moitié pour les oiseaux).

D'autres activités de comptage régulières, menées uniquement par les ornithologues bénévoles : oiseaux d'eau (Wetlands International), programme STOC-EPS (suivi temporel des oiseaux communs par échantillonnage ponctuel simple). Des prospections de terrain inhérentes au plan d'action régional butor étoilé et à celui du rôle des genêt ont été menés par l'équipe du pôle faune (salariés, stagiaires et bénévoles).

Pour les prospections, des démarches ont été conduites en vue d'obtenir des autorisations d'accès aux sites (exemple: bassins de décantation de sucrerie). Certaines sont toujours en attente.

## **2. Réseau de collecte**

### **2.1. Dynamisation des réseaux de naturalistes bénévoles**

Les données naturalistes récoltées par Picardie Nature proviennent essentiellement des naturalistes bénévoles amenés à :

- réaliser des observations en appliquant les protocoles proposés
- renvoyer un compte-rendu dans les délais et selon les modalités proposées
- conduire les observations dans les meilleures conditions : identification des espèces...

Celles-ci sont synthétisées à travers des rapports réguliers.

En 2009, la communication auprès des réseaux a été renforcée et davantage organisée :

- renfort des contacts téléphoniques et électroniques

- mise en place de nouveaux outils de gestion des réseaux
- mise en place de listes thématiques des réseaux (avifaune, odonates, mammifères terrestres et mammifères marins)
- mise en place d'une « liste générale » regroupant les listes thématiques, permettant de contacter l'ensemble des membres des réseaux naturalistes
- tenue de 5 réunions avec les bénévoles des réseaux dont un repas des naturalistes pour présenter les tenants et aboutissants du projet.

## **2.2. Formation des collecteurs de données**

Des stages naturalistes de sensibilisation / initiation pour apporter à un public novice les bases de la collecte de données naturalistes ont été menés. **32 stagiaires** ont suivi cette première session de stages qui s'est déroulée sur les trois départements, dans une volonté de proximité et d'appropriation locale par les stagiaires. Des sondages lancés auprès des membres des réseaux en fin d'année, préfigurent le lancement de stages de perfectionnement.

Il est un peu tôt pour savoir si les stagiaires s'impliqueront dans l'étude de la nature en Picardie mais 12 d'entre eux souhaitent intégrer un (ou plusieurs) réseaux en 2010, ce qui est un premier bilan positif des stages.

## **2.3. Recrutement de nouveaux naturalistes en informant les picards sur l'activité et les résultats obtenus**

Afin de conforter le réseau de naturalistes bénévoles et de susciter l'intérêt des picards pour ces activités, des actions de communication ont été menées (diffusion de rapports, communiqués dans la presse, actualisation du site internet, journée de sensibilisation grand public, conférences, salons ...).

En plus des stages d'initiation, d'autres manifestations ont pu contribuer au recrutement de nouveaux naturalistes telles que la Nuit européenne de la Chauve-Souris, certaines animations et découvertes nature ainsi que l'évènement grand public à la maison du Parc à Orry-la-Ville (60). Une quinzaine d'évènements touchant le grand public ont été organisés dans le cadre du projet d'observatoire faune en 2009.

En 2009, il y a eu d'après nos importations dans la base de données 4 nouveaux contributeurs ; la fidélisation des observateurs reste un enjeu de premier plan.

# **3. Structuration de la donnée**

## **3.1. Création d'une plate-forme de centralisation de données sur la faune de Picardie et constitution d'un fonds documentaire**

Dans le but de centraliser l'ensemble des données disponibles sur la faune de la région, des collectes d'ouvrages de référence (études, synthèses...) ont été réalisées et des partenariats avec diverses structures ont été engagés.

Une démarche pour la constitution d'un fond documentaire a été conduite pour compiler des informations bibliographiques sur le Butor étoilé après consultations des ouvrages du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (SMBSGLP).

Des rencontres bilatérales ont été réalisées avec diverses structures et des conventions d'échanges de données sont à l'étude (CSNP, ADEP, URCPIE, PNR Oise Pays-de-France, GEMEL...).

### **3.2. Mise à jour de la base de données existante**

Afin d'accélérer la saisie des données des groupes faunistiques sur la période 2002-2009 et d'atteindre l'exhaustivité deux techniciens de saisie en CDD se sont succédés.

Des relances ont été réalisées tout au long de l'année auprès des naturalistes bénévoles pour récolter le maximum de données. Ainsi, fin avril 2009 la base de données comptait **185230 citations et pour atteindre 365771 citations en fin d'année.**

Nous comptons beaucoup sur la convivialité de la future base de données en ligne pour aider les observateurs à consigner leurs données.

### **3.3. Restructuration et réorganisation de la base de données**

Il s'agit d'adapter le nouveau logiciel de base de données aux besoins propres de l'association et des acteurs du projet observatoire, de référencer géographiquement et de saisir en ligne la donnée.

Les premiers choix de base de données / SIG s'étaient portés sur STERNE mais ce logiciel ne nous a pas convaincu. C'est pourquoi, nous avons repris certains éléments de STERNE mais avons commencé à développer notre propre logiciel de saisie de données.

### **3.4. Un programme annuel de collecte de données**

Pour planifier un programme annuel de collecte d'informations pour les années 2009-2011 en tenant compte des objectifs, la collecte des données a été définie en mai 2009. Cela a permis d'identifier les taxons devant faire l'objet de compléments d'inventaires. Une réflexion sur la planification 2010-2012 a été conduite au second semestre.

## **4. Valorisation des données**

Les données accumulées seront mises à la disposition du grand public mais aussi de publics spécialisés au moyen de différents médias.

### **4.1. La restitution des données en ligne sur le site Internet**

Afin de restituer des données sous formes agrégées (inventaires communaux, atlas de répartition...) et brutes, l'accès en ligne a été expérimenté en interne en vue d'une généralisation.

### **4.2. Les publications**

Dans le but de mettre en place des publications et des plaquettes valorisant les travaux de l'observatoire, des plaquettes, dépliants, affiches ont été édités :

- réalisation d'une plaquette « aménager les clochers en faveur des chauves-souris »
- réalisation de 11 panneaux présentant le pôle observatoire faune (1ère version).

Au niveau régional, l'Avocette demeure le principal outil de diffusion de l'information naturaliste. D'autre part, un « mémento étude faune » a été ébauché au dernier trimestre. Ce document a pour objet de centraliser toutes les informations utiles aux naturalistes dans un seul et même document. Un certain nombre d'articles ont été publiés en ligne sur le site Picardie Nature.

### **4.3. Les conférences**

Pour valoriser les productions de l'observatoire faune devant un public novice deux interventions de Picardie Nature (phoques de la Baie de Somme, micromammifères des haies) ont eu lieu lors des

rencontres mammalogiques du CPIE pays de l'Oise à Verberie les 28 et 29 novembre, devant une quarantaine de participants.

## **5. Prestations assurées par le pôle observatoire de la faune sauvage**

### **5.1. Le pilotage du plan d'action régional chiroptères 2009-2013**

Picardie Nature a pris en charge le pilotage du plan d'action régional chiroptères. Pour cela 3 groupes de travail et 2 Comités de Pilotage ont été réunis.

Dans ce cadre, ont été réalisés:

- une plaquette « Aménager les clochers en faveur des chauves-souris » à l'intention des communes picardes
- un dépliant présentant le plan d'action régional
- 4 animations « Nuit de la chauves-souris » (Saint-Quentin, Quevauvillers, Beauvais, Abbeville): 210 personnes touchées.
- une médiatisation dans l'émission « Bleu nature » de France Bleu Picardie .
- une médiatisation sur le site de Picardie Nature avec un article présentant le bilan des prospections estivales

### **5.2. La participation au plan d'action régional « rôle des genêts »**

Le CSNP est coordinateur régional du plan d'action « rôle des genêts ».

La campagne de terrain conduite par Picardie Nature en dehors de la ZPS de la Moyenne Vallée de l'Oise a été menée comme suit:

- dénombrement des mâles chanteurs et caractérisation de l'habitat de l'oiseau par 2 stagiaires;
- écoute des chanteurs grâce à la mobilisation bénévoles (72 participants sur 39 séances de terrain réalisées)
- recensement d'une dizaine de territoires (haute vallée de l'Oise, la Souche, les Evoissons...);
- recensement d'entre 13 et 18 chanteurs (année record).

Participation à une réunion de travail et 2 comités de pilotage et rédaction du diagnostic pour le plan d'action régional.

### **5.3. La participation au plan d'action régional « butor étoilé »**

Le CSNP est coordinateur régional du plan d'action « butor étoilé ».

La campagne de terrain a été conduite par Picardie Nature au sein des diverses roselières de la région, sous réserve des contraintes d'accessibilité (propriétés privées).

9 mâles chanteurs dénombrés, principalement en plaine maritime picarde par les permanents et les bénévoles.

17 roselières ont été inspectées dans le but de caractériser l'habitat.

3 comptages concertés ont notamment eu lieu dans les trois départements.

L'association a participé aux 2 comités de pilotage et à une réunion de travail sur les fiches-action.

### **5.4. La participation aux réunions de travail Natura 2000**

L'observatoire faune travaille sur l'étude et les inventaires, il a pris part à 5 réunions de travail sur des massifs forestiers de l'Oise, qui requièrent souvent des compétences techniques et/ou scientifiques sur des questions de protection et de gestion.

## **5.5. Le suivi de l'avifaune de la ZPS de Saint-Gobain (02)**

Pour répondre à une demande de l'ONF dans le cadre du document d'objectif de la Zone de Protection Spéciale, 76 séances de terrain (dont 2 comptages concertés) ont été réalisées par 2 permanents, 1 stagiaire et 18 bénévoles, à la recherche des espèces d'intérêt européen suivantes : Pic mar, Pic noir, Pie-Grièche écorcheur et Bondrée apivore. 11700 hectares ont été prospectés. La cartographie des cantons d'oiseaux a été produite et fournie à l'ONF. Un article a été rédigé et sera publié au cours de l'année 2010 dans la revue l'Avocette.

## **5.6. Le suivi de l'impact d'aménagements sur la faune en contexte agricole**

Il s'agit de participer à un projet favorisant la connaissance de la faune sauvage en Picardie : il s'agit de réorganiser la base de données en modernisant l'outil de gestion informatique (accès en ligne, SIG, ...) et de renforcer la collecte, le traitement et la valorisation des données « faune » de manière à mettre à disposition des décideurs publics les informations nécessaires, tant dans le cadre des projets d'aménagement que pour l'évaluation des actions menées en matière de conservation biodiversité en zone de grande culture à Marcelcave (80) sur les parcelles de M.Jeanson. Ainsi 26 séances de terrain ont été réalisées pour le suivi de 3 groupes de faune : les micromammifères (insectivores et rongeurs), les chiroptères et les oiseaux. Ce suivi a été réalisé par un permanent. Un effet positif de ces aménagements a été constaté pour les oiseaux et les chauves-souris. Il reste moins visible pour les micromammifères.

## **5.7. Le suivi faunistique de sites CSNP**

Pour répondre à une demande du CSNP concernant l'étude de la faune sur des sites qu'il gère, nous avons assuré des suivis faunistiques sur plusieurs sites de l'Oise et de l'Aisne, dans un volume de temps correspondant à 10 « journées hommes » salariées. Des cartes et des listes ont été produites.

## **5.8. Les sollicitations des bureaux d'études**

Le pôle observatoire faune est identifié auprès des bureaux d'études comme centre de ressources en matière de données naturalistes. De fait, nous sommes régulièrement sollicité pour répondre aux besoins des études préalables à tout projet d'aménagement.

La fourniture et la synthèse de données, en renseignant les aménageurs, peuvent limiter les impacts des projets sur la faune. C'est pourquoi, nous continuons à répondre aux diverses demandes.

L'objectif est de conforter les actions menées à partir du centre de sauvegarde en service (Caix pour l'avifaune et une annexe à la Maison de la baie à Lanchères pour les mammifères marins) mais aussi de développer les actions préventives menées sur l'ensemble du territoire sur des espèces particulières : phoques, chauves-souris, batraciens, busards...

Si ces actions sont déterminantes pour leur protection, médiatisées, ces actions ont, pour nos concitoyens, une signification concrète évidente et sont de fait d'excellents vecteurs de sensibilisation à la protection de la nature.

## **I. Protection phoque**

### Référent :

Régis Delcourt (bénévole)

### Chargée de mission :

Laëtitia Dupuis (salariée)

### Localisation :

Abbeville (80)

Depuis 1986, nous menons un programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme. Ce site, rassemble près de 60 % des effectifs français de Phoques veaux marins. Les actions sont menées dans le but de maintenir une population viable de phoques, en empêchant les dérangements trop fréquents et les actes de braconnage. Il est également primordial que les usagers de l'estuaire soient sensibilisés à l'évolution naturelle de la colonie.

## **1. Etude et protection**

### **1.1. Suivi de la reproduction des Phoques veaux marins en baie de Somme**

#### 1.1.1. Organisation de la surveillance estivale

Un suivi de la reproduction des phoques de la baie de Somme est mis en place en période estivale. Il s'est déroulé du 13 juin au 5 septembre 2009. Pour cela, des bénévoles écovolontaires et stagiaires sont recrutés sur dossier de candidature à raison de 16 personnes par semaine en juillet-août et 6 en juin et septembre. 54 bénévoles ont participé à cette mission : ils ont protégé les zones de repos des phoques à marée basse (=surveillants) et ils ont sensibilisé le public au respect du rythme de vie des phoques et de son environnement (=animateurs). Ils ont cumulé 1018 jours de présence sur le site.

#### 1.1.2. Pression d'observation en période estivale

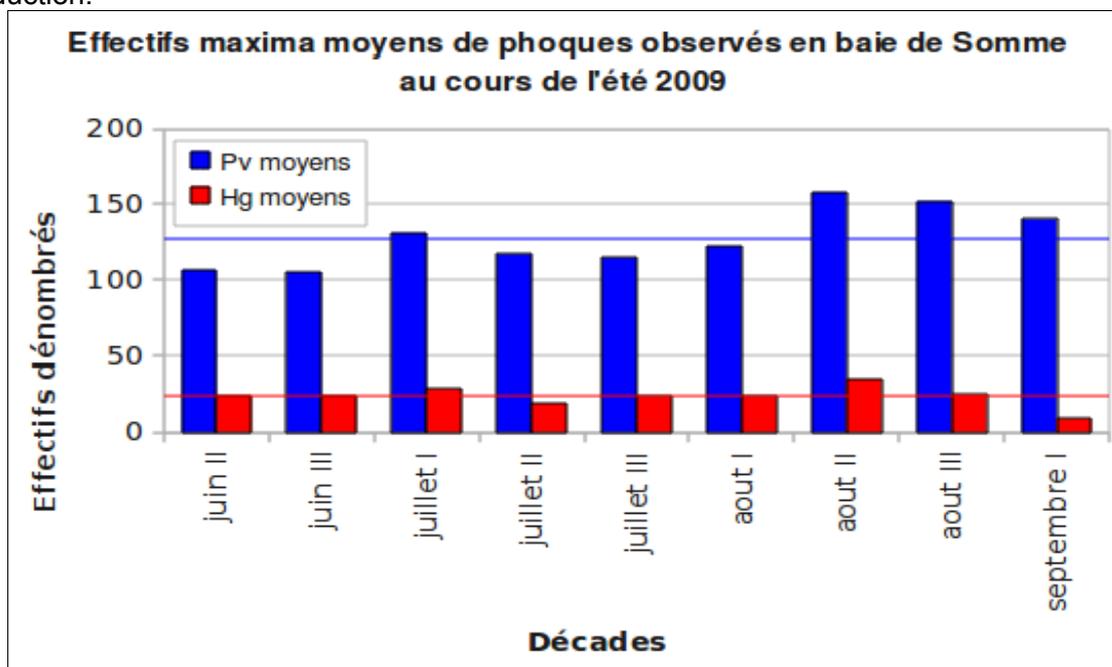
Les séances de terrain sont réalisées à marée basse lorsque les phoques sont les plus vulnérables. Au vu des horaires des marées basses et des levés-couchés du soleil, 127 marées basses étaient prospectables: elles l'ont été à 98.5%. Pour cela, 262 points de prospection ont été mis en place en baie de Somme (terrestres, maritimes et aériens). La présence sur le terrain représente en temps cumulé l'équivalent de 609 journées hommes, qui ont été réalisées à 96% bénévolement.

#### 1.1.3. Effectifs en période estivale

Les effectifs de phoques observés par décades sont homogènes sur la période pour les Phoques

veaux marins avec une moyenne de 129 individus et sont variables pour les Phoques gris avec une moyenne de 22 individus.

Les effectifs maxima sont notés en aout II pour les Phoques veaux marins, cette période correspond à une immigration d'animaux provenant de colonies limitrophes pour la mue et la reproduction.



#### 1.1.4. Reproduction des Phoques veaux marins

Trente six jeunes Phoques veaux-marins sont nés en baie de Somme au cours de l'été 2009, ce chiffre est en augmentation chaque année. Cependant, le taux de reproduction de cette espèce reste faible, avec 15.4%. La baie de Somme présente le taux de reproduction le plus faible de France (30% au Mont-Saint-Michel). Tous ces jeunes phoques n'ont pas été sevrés naturellement par leur mère, au total 11 d'entre eux se sont échoués prématurément séparés de leur mère: le taux de réussite des naissances (= nombre de jeunes sevrés naturellement par leur mère) est de 69.5%, celui-ci est également faible comparé aux deux autres colonies françaises qui semblent présenter un taux de 100% en baie des Veys et 86,7% au Mont-Saint-Michel.

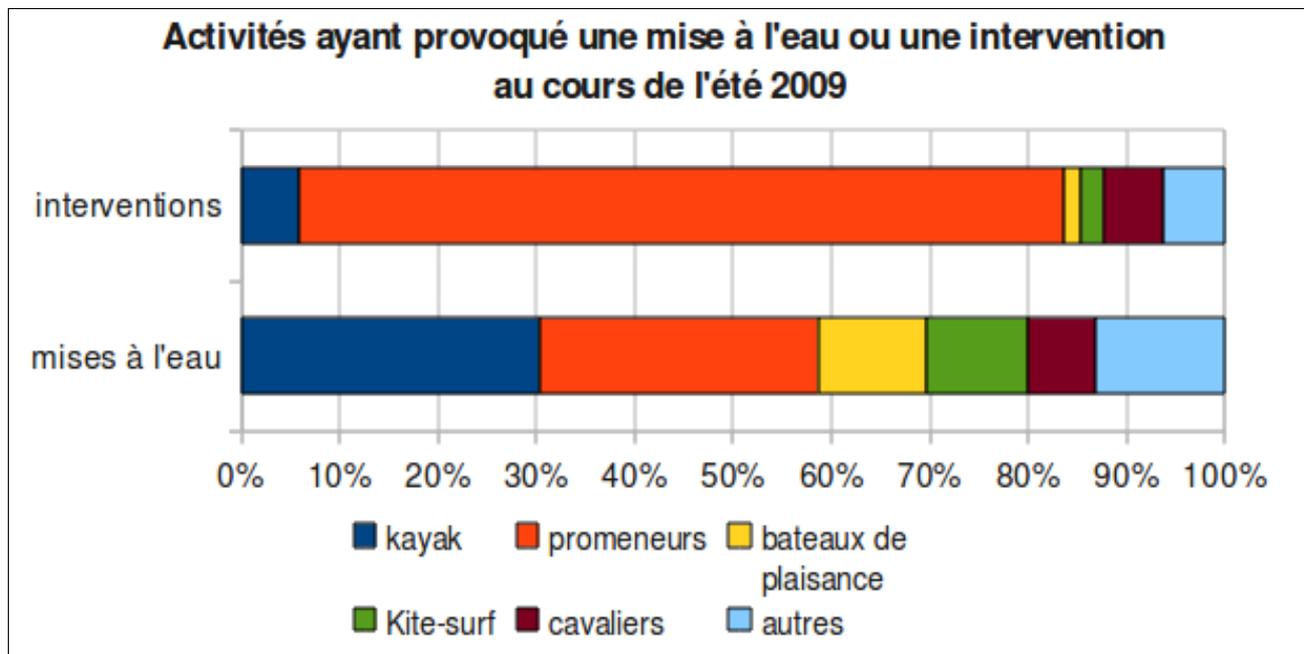
#### 1.1.5. Zones de stationnement en période estivale

Au cours de l'été 2009, 11 reposoirs étaient utilisés par les phoques à marée basse dont les 4 principaux se situaient en Réserve Naturelle.

#### 1.1.6. Perturbations / Interventions en période estivale

Lors de la surveillance estivale, 356 interventions ont été réalisées, elles ont permis de contacter 1244 personnes. Ces interventions ont permis d'éviter une perturbation à 82% du temps, de réduire l'impact de la perturbation à 4% et n'ont pu éviter une mise à l'eau qu'à 14%. Ces interventions ont été menées à 77.8% auprès de promeneurs, à 6.2% auprès de cavaliers, à 5.9% auprès de kayakistes et à 10.1% auprès d'autres activités (kite-surf, bateau de plaisance, cycliste...). En s'intéressant à l'évolution des interventions réalisées depuis la mise en place de la surveillance estivale en 1990, on s'aperçoit que les interventions sur les promeneurs sont en très nettes augmentation depuis 2002. Au contraire, les interventions sur les bateaux de plaisance sont en nettes diminution. Par ailleurs on observe l'apparition d'interventions comme celles sur le kayak qui augmentent depuis 1998... Malgré cette protection, 145 mises à l'eau des groupes de phoques ont été relevées; celles-ci ont été provoquées par 18 activités dont les kayaks à 30.3%, les promeneurs à 28.3%, les bateaux de plaisance à 11%, les kite-surfs à 10.3% et les cavaliers à 6.9%... En comparant les mises à l'eau recensées au cours de l'été 2009 avec celles recensées lors des surveillances estivales antérieures on s'aperçoit que les promeneurs et les kayaks ont tendance à provoquer de plus en plus de mises à l'eau, les bateaux de plaisance présentent une

courbe très variable qui présente un pic en 2003 puis diminue légèrement jusqu'en 2009. La mise en place d'une surveillance estivale par Picardie Nature permet de diminuer considérablement les risques de dérangements des groupes de phoques à marée basse mais ne les supprime pas.



## 1.2. Suivi régulier de la colonie de phoques

### 1.2.1. Organisation du suivi régulier

Un suivi des effectifs de phoques de la baie de Somme est mis en place hors période estivale, il s'est tenu du 1er janvier au 12 juin et du 6 septembre au 31 décembre 2009. Pour cela, l'aide des bénévoles et des stagiaires est demandée. Les points de prospection sont menés à marée basse à raison, au minimum, d'une séance de terrain de 5h par décade.

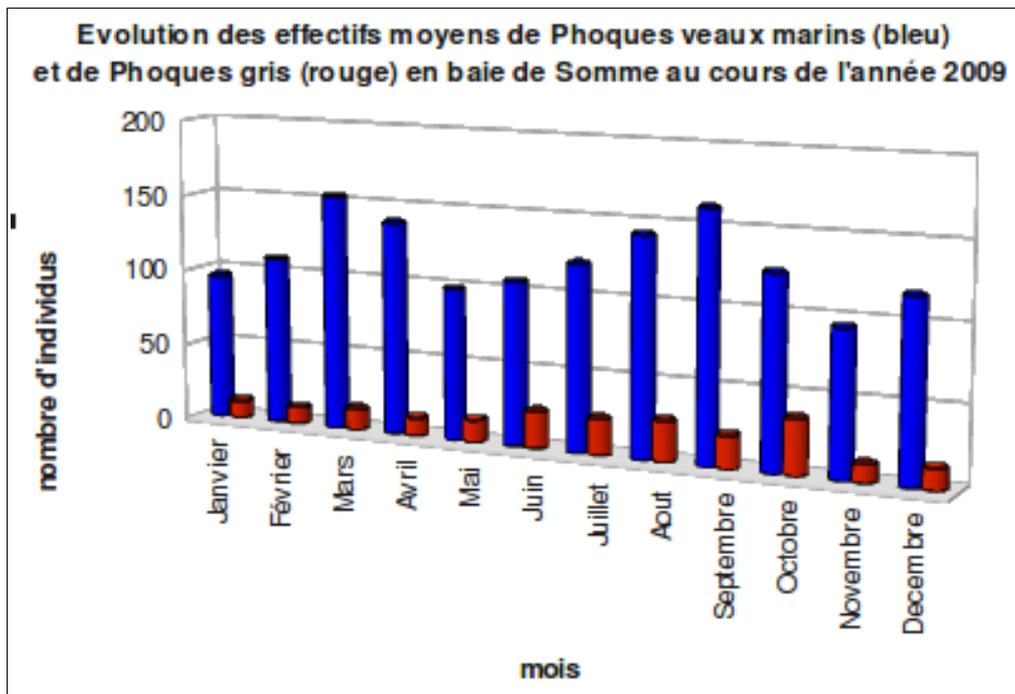
### 1.2.2. Pression d'observation hors période estivale

63 points de prospection ont été mis en place en baie de Somme (terrestres, maritimes et aériens). La présence sur le terrain représente en temps cumulé l'équivalent de 66 journées hommes, qui ont été réalisées à 86% bénévolement.

### 1.2.3. Effectifs annuels

Les effectifs de phoques observés sur l'année 2009 sont variables. Les deux espèces présentent un pic de fréquentation en période estivale. Sur l'année 2009, les effectifs moyens étaient de 128 Phoques veaux marins et 23 Phoques gris.

Le taux d'accroissement de la population de Phoques veaux marins en baie de Somme en 2009 (+20.5%) est sensiblement égal à celui observé en baie des Veys (+26.8%) et en baie du Mont-Saint-Michel (+24%). Cela se confirme si on considère l'historique d'évolution de ces populations avec un taux moyen d'accroissement pour les trois sites de 14%. En considérant la population Française de Phoques veaux marins comme étant constituée de ces trois colonies, on compare la France avec les mer des Wadden et on s'aperçoit que ces deux populations évoluent sur un même modèle avec un taux d'accroissement sur la période 2003-2009 de 11.3% pour la France et 10.5% pour la mer des Wadden.



#### 1.2.4. Reproduction de Phoques gris

Malgré que la baie de Somme ne soit pas un site adapté à la reproduction des phoques gris, on note depuis l'hiver 2007-2008 plusieurs naissances sur notre littoral. Toutes se sont terminées par la mort du jeune dès la marée montante, cela à cause de son lanugo blanc qui l'empêche de nager et le contraint de rester 28 jours hors de l'eau.

#### 1.2.5. Zones de stationnement hors période estivale

Au cours de l'année 2009, 6 reposoirs étaient principalement utilisés par les phoques à marée basse, 4 d'entre eux se situaient en Réserve Naturelle.

#### 1.2.6. Perturbations / Interventions hors période estivale

Les perturbations ont un impact moins important hors période estival mais ils ne sont pas à négliger car entre mai et juillet, les femelles gestantes ont besoin de beaucoup de repos pour constituer leur stock d'énergie, leur mobilité est difficile et elles préfèrent rester sur le sable. En septembre, même si la copulation s'effectue dans l'eau, les jeux sexuels ont lieu sur les reposoirs à marée basse... Au cours de l'année 2009, 12 mises à l'eau des groupes de phoques ont été relevées. Les activités ayant provoqué ces perturbations sont les mêmes qu'en période estivale.

### **1.3. Suivi des phoques en baie d'Authie**

#### 1.3.1. Organisation du suivi

Un suivi des phoques en baie d'Authie est mené en partenariat avec l'Association Découverte Nature à raison, au minimum, d'une séance de terrain mensuelle de 3 heures consécutives.

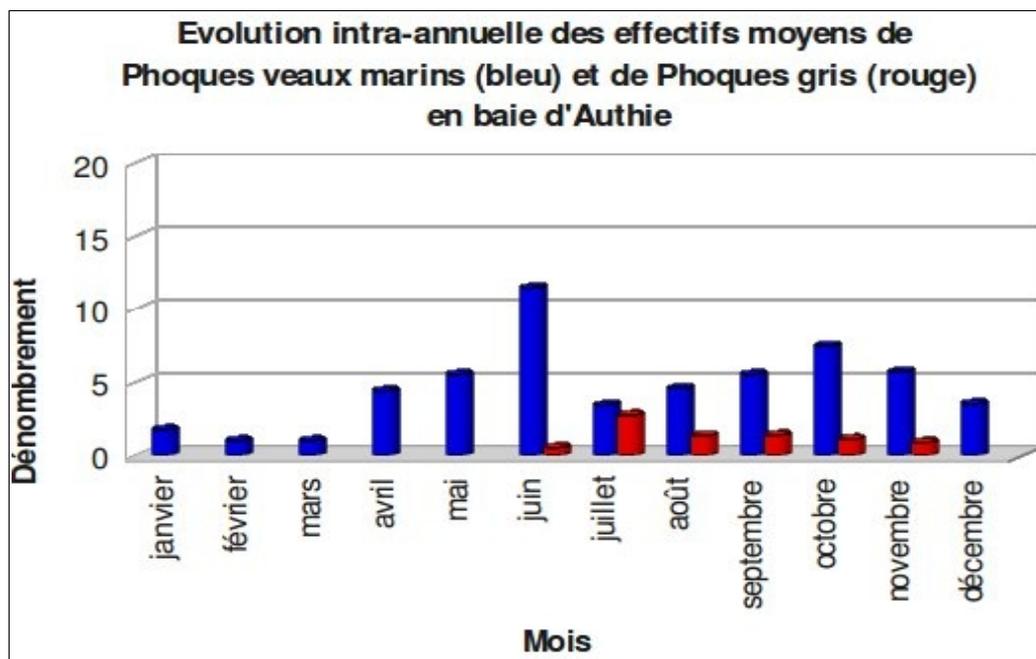
#### 1.3.2. Pression d'observation annuelle

165 séances d'observations terrestres ont été mises en place en baie d'Authie. La présence sur le terrain représente en temps cumulé l'équivalent de 117 journées hommes, qui ont été réalisées à 98% bénévolement.

#### 1.3.3. Effectifs annuels

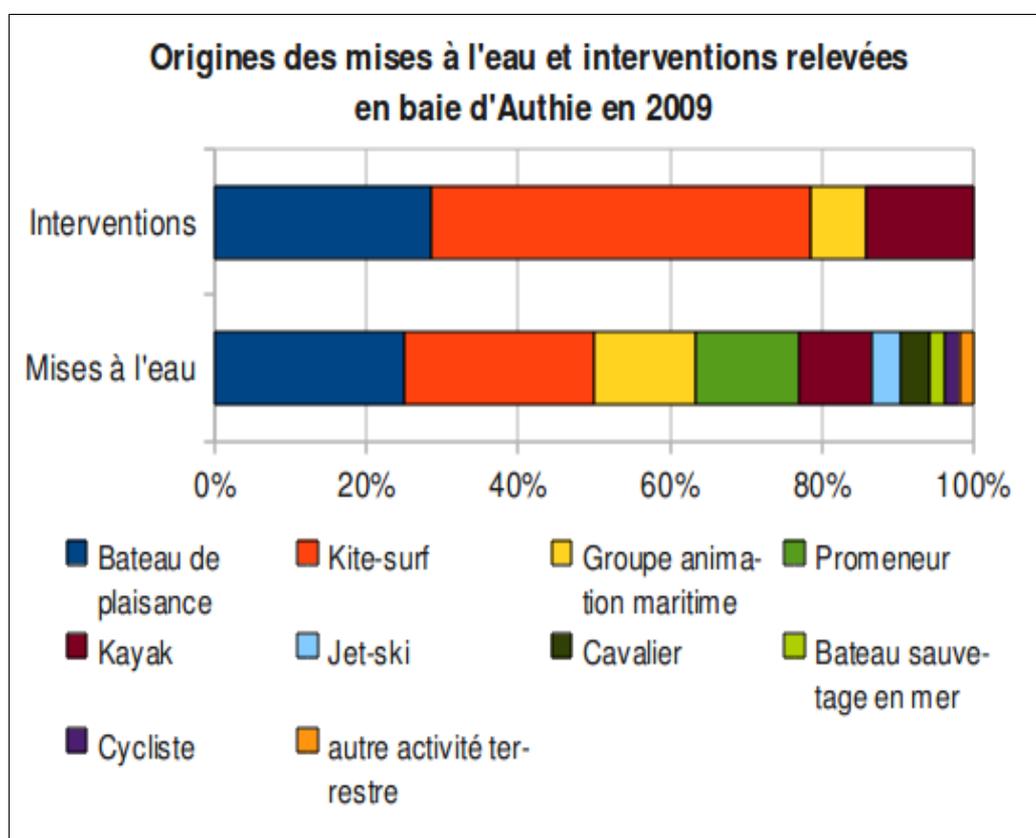
Les effectifs de phoques observés sur l'année 2009 sont variables. Les deux espèces présentent un pic de population hors période de reproduction: les Phoques veaux marins semblent fréquenter la baie d'Authie principalement en juin et octobre alors que le Phoque gris est plus présent en août. Sur l'année 2009, les effectifs moyens étaient de 5 Phoques veaux marins et 1 Phoques gris.

La fréquentation de la baie d'Authie par les phoques augmente chaque année.  
 A noter: une observation de couple mère-petit de Phoque veau marin au cours de l'été et un échouage avéré d'un blanchon de Phoque gris à l'automne.



#### 1.3.4. Perturbations / Interventions

Lors du suivi de la population de phoques en baie d'Authie, 14 interventions ont été réalisées auprès de 4 activités et 52 mises à l'eau des phoques ont été relevées par 10 activités. Les Kite-surf et les bateaux de plaisance prédominent aussi bien pour les interventions (avec 78.6%) que pour les mises à l'eau (avec 50%).



## **1.4. Intervention sur les mammifères marins échoués**

### 1.4.1. Les animaux échoués en 2009

Picardie Nature est membre du réseau national d'échouage (RNE) et intervient sur les mammifères marins échoués entre Le Touquet et Le Tréport.

Au cours de cette année 2009, 48 mammifères marins qui se sont échoués sur cette zone. Il s'agit à 50% de Phoques veaux marins, qui se sont principalement échoués en juillet lors des mises bas et concernaient des jeunes prématurément séparés de leur mère. Le Marsouin commun représente 39.6% des échouages, ils ont principalement été retrouvés au printemps et en fin d'été.

### 1.4.2. Les Phoques veaux marins échoués vivants

Au cours de l'été 2009, 12 Phoques veaux marins se sont échoués vivants. Il s'agissait de 9 jeunes prématurément séparés de leur mère et de 3 jeunes sevrés malades ou blessés. Huit d'entre eux ont retrouvé leur milieu naturel. Ils ont été marqués afin de pouvoir les suivre durant quelques semaines après leur retour en baie de Somme. Quatre individus sont morts au centre de soins, l'un des suite d'une occlusion intestinale et les autres étaient atteints du virus de l'herpès.

### 1.4.3. Les animaux autopsiés

Au cours de l'année 2009, 14 Phoques veaux marins, 8 Marsouins communs et 1 Phoque gris ont été autopsiés au laboratoire vétérinaire départemental de Dury. Les taux de PCB retrouvés correspondent aux taux habituels sur ces espèces. On a retrouvé des traces de DDT sur un jeune émancipé de Phoque veau marin, des traces de lindane, d'endosulfan et de DDE sur certains animaux.

## **1.5. Suivi de l'état sanitaire des phoques**

Aucun problème pathologique particulier n'a été relevé au cours de l'année 2009.

## **1.6. Reconnaissance individuelle**

L'identification des individus par photographie peut s'effectuer sur la reconnaissance de marques artificielles (bagues, balises, plaques...) et de marques naturelles (dessins du pelage, cicatrices...). Cette méthode est compliquée à mettre en place (conditions météorologiques, distance des animaux...). Elle a cependant l'avantage d'être utilisable à long terme pour tenter de comprendre les migrations des animaux. Cette année 2009, un effort a été mené pour la réalisation d'une base de données informatique d'identification des phoques: 118 Phoques veaux marins et 35 Phoques gris y sont répertoriés.

## **1.7. Suivi des phoques remis en milieu naturel**

### 1.7.1. Les animaux relâchés en 2008

11 Phoques ont été soignés au centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature et ont regagné leur milieu naturel en baie de Somme et en baie d'Authie. 60 observations de ces animaux ont été réalisées au cours du suivi post-relâcher. Tous les phoques ont été revu au moins une fois en baie de Somme. Un individu (Zef) a été observé sur la commune de Le Portel (62), un autre (Foeh) en baie de Canche et trois phoques (Foeh, Hégoa et Pampero) ont été observés en baie d'Authie. Un a été retrouvé mort en mars 2009 en Normandie (Foeh).

### 1.7.2. Les animaux relâchés en 2009

8 phoques ont été soignés au centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature et ont regagné leur milieu naturel en baie de Somme. 35 observations de ces animaux ont été réalisées au cours du suivi post-relâcher. Deux d'entre eux n'ont jamais été revu, les six autres ont été vu au moins une fois en baie de Somme. Un individu (Bahia) totalise 35% des observations, toutes sur la

commune de Le Crotoy. Un second (Valparaiso) a été observé en baie d'Authie.

## **1.8. Contribuer à la connaissance des phoques de la baie de Somme**

Une pré-étude du régime alimentaire des phoques de la baie de Somme a été menée en 2008 et a mis en évidence un régime alimentaire exclusivement constitué de poissons avec une préférence pour les poissons plats et les dragonnets (à 96%). Cette étude a été réalisée avec 20 fèces aussi a-t-elle été reconduite en 2010 afin d'enrichir le nombre de prélèvements et d'ainsi affiner les résultats obtenus.

Au vu des récents échouages de jeunes Phoques gris sur un site non adapté aux mises-bas et allaitements pour cette espèce, des analyses ADN ont été réalisées afin d'évaluer la filiation des individus et d'ainsi mieux comprendre l'origine de ces jeunes retrouvés morts.

Les résultats de ces analyses ne sont pas encore disponibles.

## **2. Sensibilisation / communication**

### **2.1. Les animations**

209 animations (sorties, points d'observation et exposition/conférences) ont été réalisées au cours de l'année 2009. Celles-ci ont permis de sensibiliser 13 778 personnes. Cela représente 240 journées homme d'animation, réalisées à 95.8% bénévolement (participants réguliers de l'action phoques, écovolontaires et stagiaires).

### **2.2. La médiatisation**

Plusieurs reportages ont été diffusés dans les médias: journaux télévisés, émissions télévisées, reportages radio et articles presses, au niveau régional et national.

### **2.3. L'information des usagers de la baie**

Un dossier technique mis en place en 2002, est distribuée aux structures usagères de la baie de Somme. Une mise à jours des effectifs a été envoyée au début de l'été 2009. Des informations sur la population de phoques sont diffusés majoritairement par e-mail.

### **2.4. L'information des partenaires**

Les partenaires sont informés régulièrement par e-mails des échouages, naissances, effectifs, dérangements...

### **2.5. Les publications scientifiques**

Une publication scientifique sur l'évolution de la population de Phoques veaux marins en France a été rédigée en partenariat avec les autres structures étudiant les phoques en France et proposée à la publication à NAMMCO (*The North Atlantic Marine Mammal Commission*)

### **2.6. La participation aux réunions**

Nous avons participé en 2009 à 9 réunions scientifiques (Réseau National Echouage, Comité consultatif de la Réserve Naturelle, Projet de parc éolien, Projet de parc naturel marin, Grenelles de la mer, rencontres mammalogiques...)

## **II. Protection des nichées de Busards**

*L'opération de protection des nichées de Busards est mise en place afin d'éviter la fauche possible des nids lors des moissons.*

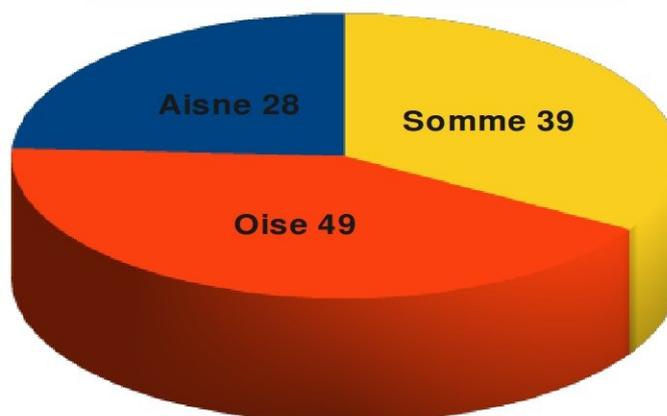
Coordinateur :  
Pierre Royer

En 2009, une dizaine de bénévoles se sont mobilisés pour prospecter les zones cultivées. Ainsi, 69 couples de Busards Saint-Martin, 30 couples de Busards Cendrés et 23 couples de Busards des roseaux ont été repérés. Le nombre de couples recensés en 2009 est en augmentation par rapport à 2008. Cette hausse concerne particulièrement le Busard cendré et le Busard des roseaux.

5 nichées ont nécessité 16 déplacements pour sauver les jeunes non volant. Cette opération a permis l'envol de 8 jeunes de busards cendrés et de plusieurs jeunes de Busards Saint-Martin.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles ayant assurés les surveillances et tout particulièrement à Jean-Pierre Ferré qui a effectué une centaine d'heures de terrain et a organisé les opérations de sauvetage des 5 nichés de busards.

Nombre de couples de Busards repérés  
par département



## **III. Opération amphibiens**

Afin d'évaluer l'efficacité du crapauduc du bois Magneux à la suite de son installation en 2008, un suivi durant les périodes de fort passage migratoire (temps doux et humide) est réalisé.

A noter l'inauguration avec les bénévoles et les partenaires financiers de l'aménagement le 7 mars, ayant rassemblé x participants. Dans un tout autre registre, 7 bénévoles et 2 salariés ont participé à 4 soirées de comptage des animaux empruntant les tunnels, qui ont permis de confirmer l'efficacité de l'aménagement du dispositif. Des chantiers sont cependant à mener pour rectifier les barrières mal utilisées par les animaux.

## **IV. SOS Chiroptères**

Afin de répondre aux difficultés rencontrées par le public avec les chauves-souris, 104 sollicitations dont 10 ont nécessité une intervention. 45 heures de travail ont été réalisées par les salariés et les bénévoles, les interventions « de terrain » ayant représenté environ la moitié du temps consacré et un nombre de 600 kilomètres.

Soulignons que le SOS chauves-souris a permis de rassurer le public et certainement d'éviter la destruction de colonies (ex : colonie de 100 Murins à oreilles échanrées découverte à Picquigny). La dynamisation et la formation des bénévoles (relais locaux) est à approfondir notamment pour améliorer l'efficacité des interventions. Une réorganisation du SOS chiroptères a été opérée en fin d'année avec une centralisation des premiers appels au Centre de Sauvegarde de la Faune sauvage

## **V. Centre de sauvegarde de la faune sauvage**

Responsable :

Stéphane Soyez (salarié)

### **1. Avifaune**

Capacitaires: Stéphane Soyez (salarié) - Jean-Marie Thiery (bénévole)

Référent vétérinaire: Sylvain Bourg (bénévole)

Soigneur: Julie Gobillot (salariée)

Localisation: Caix (80)



#### **1.1. Orientations**

Conformément aux axes de travail définis dans le projet de mise en place, l'activité du centre pour l'année 2009 a porté principalement sur l'avifaune du département de la Somme.

##### 1.1.1. Nature des espèces accueillies

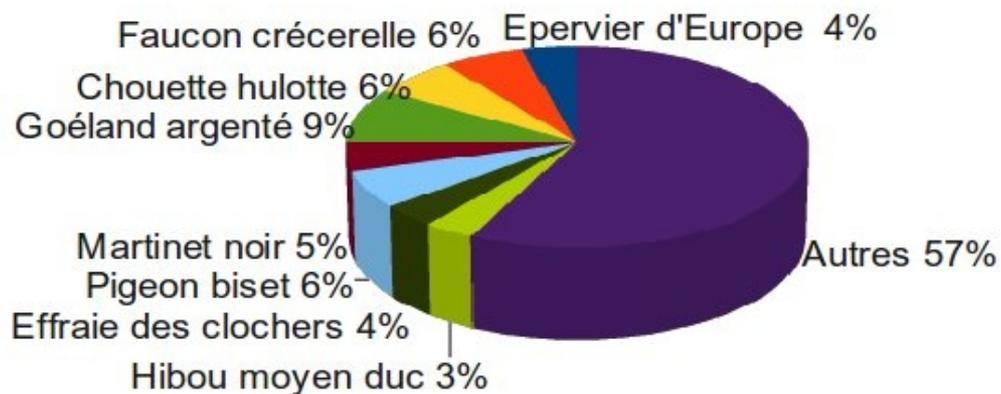
Sur un total de 780 requêtes concernant un animal en difficulté, 203 oiseaux répartis sur 70 espèces en provenance de la faune sauvage ont été accueillis.

Ces espèces sont présentées en 6 groupes distincts :

- Rapaces diurnes représentant 11% du total des effectifs recueillis
- Rapaces nocturnes représentant 7% du total des effectifs recueillis
- Échassiers et oiseaux d'eau représentant 23% du total des effectifs recueillis
- Limicoles et oiseaux marins représentant 20% du total des effectifs recueillis
- Passereaux représentant 24% du total des effectifs recueillis
- Divers autres représentant 15% du total des effectifs recueillis.

Cette classification n'est pas d'origine scientifique mais elle est associée réglementairement à des traitements et/ou des équipements d'élevage ou de rééducation spécifiques à des ensembles d'espèces.

### Espèces les plus représentées :



### 1.1.2. Spécificité des espèces accueillies

Plus qu'un volume, il faut retenir que la plupart de ces espèces (57 sur 70) ont le statut d'espèces protégées par la loi française (arrêté du 29/10/09).

- 12 d'entre-elles sont classées vulnérables (Spatule blanche, Hibou des marais, Butor étoilé) ou en danger (Guillemot de Troïl) ou rare (Huitrier pie, Canard souchet, Cigogne blanche) sur la liste rouge nationale des oiseaux nicheurs.
- 5 sont classées en déclin (Chevêche d'Athéna, Pigeon biset, Effraie des clochers, Hirondelle rustique et Vanneau huppé) sur la liste orange.



### 1.1.3. Répartition géographique des recueils

Pour un total de 116 communes identifiées, la répartition par département des 203 recueils de cette année est la suivante :

- 77% en provenance de la Somme
- 10% en provenance de l'Oise
- 12% hors Picardie
- 1% pour l'Aisne

Ces accueils pour certains « hors territoire » correspondent à des oiseaux soit spontanément déposés sur le centre Picardie-Nature par leur découvreur, soit volontairement orientés vers ce centre plus proche que celui de leur département d'origine.

### 1.1.4. Causes et répartition mensuelle des accueils

Parmi les 12 identifications retenus par l'UFCS ressortent en matière de cause de recueil, exception faite des « indéterminés » et des « divers autres »

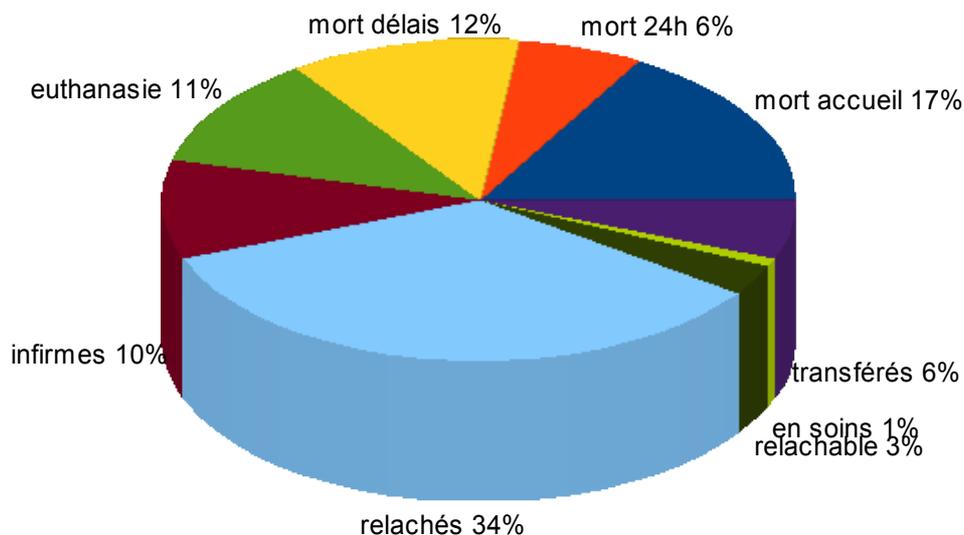
- 22% sont victimes du trafic routier
- 17% sont des espèces nidifuges parfois ramassées abusivement par manque d'information
- 7% sont victimes de prédateurs domestiques ;
- 6% ont percuté des objets fixes (essentiellement des baies vitrées) ;
- 6% sont victimes de destruction volontaire ou accidentelle de nichée ;

- 5% souffrent de pathologies diverses ;
- 5% sont victimes de tirs.

Les accueils se répartissent inégalement durant l'année avec une phase de mai à octobre plus importante durant laquelle on enregistre 73% des accueils annuels. Le mois de juillet représente 20% des effectifs d'accueils annuels.

#### 1.1.5. Devenir et suivi des oiseaux accueillis au centre

Le centre de sauvegarde est assimilé réglementairement à une unité de transit. On y a traité des oiseaux en situation de détresse à seule fin de réintroduction dans leur milieu d'origine.



La moyenne nationale des relâchers enregistrés pour les oiseaux des centres de sauvegarde affiliés à l'UFCS avoisine les 40%. Le cumul des données propres au centre de sauvegarde Picardie-Nature sont conformes à ce niveau :

- 34% des oiseaux traités au centre ont bénéficié d'un retour en nature depuis les installations du centre ou dans des biotopes adaptés à leur espèce
- 6% ont été transférés dans un autre centre (UFCS 02) pour y poursuivre leur réadaptation avant relâcher
- 4% des effectifs bénéficiaient encore de soins au 31/12/2009

La procédure de marquage (bagues) des oiseaux avant relâcher est relancée mais n'a pour l'heure bénéficié qu'aux oiseaux transférés en structure de réadaptation.

## 1.2. Fonctionnement de l'activité

L'équipe de permanents a été renforcée en 2009 par :



- 48 correspondants bénévoles coordonnés par le responsable du centre assurent des opérations de convoyage vers le centre
- Un technicien animateur (CDD trois mois) a dynamisé les chantiers bénévoles d'aménagement intérieur et extérieur (plomberie, isolation, bardage et second œuvre maçonnerie) aidé d'un technicien spécialisé (CDI un mois)
- 32 correspondants bénévoles ont participé, encadrés par le responsable du centre aux travaux d'aménagement totalisant 1144h durant l'année.



Les opérations d'accueil, de soin, d'entretien des animaux et des installations sont réalisées quotidiennement par le responsable du centre. Leur permanence durant week-end et jours fériés (894h) est assurée par les correspondants bénévoles formés par le responsable du centre et les instructeurs du réseau de l'Union Française des Centres de Sauvegarde.

### 1.2.1. Aspects réglementaires

Le centre de sauvegarde bénéficie des autorisations nécessaires à son fonctionnement et repose sur des compétences qualifiées :

- Conformément à la législation, le centre fait ponctuellement appel aux services de deux cabinets vétérinaires de proximité. Les oiseaux relevant, après examen au centre, d'actes vétérinaires complémentaires pour affiner le diagnostic (radiographie) ou abréger leurs souffrances (euthanasie) sont confiés au cabinet de Rosières en Santerre
- Les oiseaux nécessitant des interventions lourdes, type endoscopie ou chirurgie osseuse sont acheminés à la clinique vétérinaire de Roye. Les animaux présentant des pathologies douteuses font l'objet de prélèvements envoyés pour analyse ou pour autopsie (en cas de mort suspecte) au laboratoire vétérinaire départemental
- Le volume d'oiseaux traité en 2009 est inférieur à la capacité maximum annuelle d'accueil de 250 oiseaux pour laquelle sont dimensionnées nos installations

### 1.2.2. Traitement des requêtes

Le centre de sauvegarde étant bien identifié par le public et les services compétents, le responsable du centre ou un bénévole assure une permanence de renseignements à l'aide d'une ligne téléphonique fixe et GSM et d'une adresse internet. En 2009, le centre enregistre 780 requêtes qui émanent à 88% de particuliers. Le reste concerne des services professionnels (vétérinaires, parcs animaliers, fourrière, société autoroutière, gendarmerie, police municipale, Sapeurs pompiers, ONCFS...). 577 d'entre elles n'ont pas généré l'admission d'un animal dans le centre.

- 203 requêtes occasionnent un accueil d'oiseaux sur le centre (soit 1% du recueil national totalisé par l'Union Française des Centres de Sauvegarde)
- 292 requêtes téléphoniques n'ont pas générées d'accueil au centre : soit la problématique a pu être réglée à distance (poussins nidifuges, oiseaux en cours d'émancipation, euthanasie chez vétérinaire local, etc...), soit la problématique ne concernait pas le centre (espèces domestiques ou exotiques), soit la demande se situait plus proche d'un autre centre
- 285 recherches d'informations

### 1.2.3. Le convoyage

Le transport d'un oiseau blessé vers le centre ne pouvant pas toujours être pris en charge par le découvreur de l'animal, un convoyage partiel ou total est organisé. Pour cela, l'association a mis en place un réseau de convoyeurs bénévoles recrutés par le biais de deux réunions d'information, d'articles de presse et d'un formulaire de « recrutement » diffusé et mis en ligne.

Ce réseau est systématiquement mis en alerte par téléphone et messagerie électronique à chaque requête. Son concours permet d'abaisser les délais de transport à 24h maximum avec une moyenne de deux relais par requête. L'absence de réponse de ce réseau dans un délai d'une heure entraîne par défaut la sollicitation de tous les adhérents et sympathisants de l'association par courrier électronique.

47 convoyeurs volontaires totalisent 220 déplacements (un animal pouvant générer plusieurs déplacements). Ils cumulent pour cette année 602 heures d'opération et 21056km pour relayer les animaux jusqu'au centre.

## **1.3. Gestion et chronologie des travaux**

Le développement des installations s'est poursuivi en panachant chantiers école, interventions professionnelles et chantiers bénévoles :

- Aménagement des bâtiments de soins (eau, électricité, équipements divers) par les bénévoles et le CFA d'Agnetz (15 élèves et trois professeurs impliqués sur un projet écocitoyen) ont réalisé le plus gros des installations en cinq sessions durant l'année. A l'issue de leur année scolaire un tournoi sportif organisé par ces jeunes a permis la collecte

- de fonds permettant l'achèvement des travaux par un artisan
- Aménagement des soubassements des volières en petite maçonnerie par un groupe de 6 élèves (BEPA) du Lycée agricole du Paraclet
  - Poursuite du programme de montage des structures modulaires de rééducation et de réadaptation étagées dans la pente du terrain
  - Des travaux de second œuvre et de montage (1144h) ont été entièrement assurés par des bénévoles de l'association en sessions régulières ou en chantiers exceptionnels.

#### **1.4. Information et formations**

Le centre de sauvegarde maintient et développe des opérations de sensibilisation et de formation :

- 17 réunions de formation et de coordination à l'intention des convoyeurs et des soigneurs bénévoles, coanimées par les formateurs du réseau UFCS
  - représentation du centre de sauvegarde à divers événements (séminaire réseau national échouage, conseil d'administration et assemblée générale de l'UFCS)
  - 7 réunions de travail et de formation (suivi du projet partenarial « citoyenneté et environnement » -CFA d'Agnetz (60), contention de première urgence – CFA d'Agnetz et BEPA du lycée du Paraclet (80)
  - 2 réunions d'information, de dynamisation et de recrutement du réseau de convoyeurs bénévoles
  - 1 réunion de travail et d'information avec les usagers des fiches de douanes et les partenaires du réseau recueil
  - Participation aux réunions de formation « réseau vétérinaire faune sauvage » de l'ENV Maison-Alfort
  - Diffusion du DVD de présentation des centre de sauvegarde
  - 2 Relâchers lors des sorties Picardie Nature
  - Rencontre des équipes de démonstration en vol de la maison de la baie et de l'oiseau et communication de données de protection et de sensibilisation issue de l'expertise du centre pour l'information du public lors des représentations
  - Collaboration au projet d'atelier pédagogique/exposition de présentation de l'activité des centres de sauvegarde de l'UFCS
  - Intervention à l'inauguration de l'exposition Sciences en Fête au collège de Ham (80) pour un futur développement partenarial entre le collège de Moreuil et le centre de sauvegarde sur le suivi d'animaux relâchés équipés de balises
  - Actualisation des articles de présentation des travaux de construction en cours, des chantiers bénévoles, des oiseaux en soins...
  - Animation des groupes bénévoles de construction des outils pédagogiques
- (plaquette diffusion grand public, document vidéo et informatique pour animations en milieu scolaire).



## **2. Les mammifères terrestres**

Demande d'extension de capacité en cours :  
Stéphane Soyez (salarié)

Référent vétérinaire :  
Sylvain Bourg (bénévole)

Soigneur :  
Julie Gobillot (soigneur)

Localisation :  
Caix (80)

Le centre de sauvegarde est assimilé réglementairement à une unité de transit. On y a traité 3 hérissons, 5 lérots communs, et 5 chauves souris. Ces animaux ont reçu les premiers soins et ont été transférés sur les centres habilités du réseau UFCS.

Par mesure de coopération, le réseau de convoyeurs bénévoles « avifaune » a été mis à contribution pour l'acheminement de ces petits mammifères en direction d'un centre habilité de l'Union Française des Centres de Sauvegarde.

### **3. Les mammifères marins**

Capacitaire :

Laëtitia Dupuis (salariée)

Référent vétérinaire :

Jean-Pierre Pellissier (bénévole)

Soigneur :

Julie Gobillot (salarié)

Localisation :

Lanchères (80)

#### **3.1. Prise en charge des phoques échoués vivants**

L'association Picardie Nature est membre du Réseau National d'Echouage coordonné par le Centre de Recherche sur les mammifères marins de La Rochelle. Deux personnes détentrices de la carte verte interviennent sur les échouages de mammifères marins entre les communes de Le Touquet (62) et de Le Tréport (76) dans le cadre du programme d'étude des phoques de la baie de Somme.

#### **3.2. Organisation**

##### 3.2.1 Situation géographique

Les structures permettant d'accueillir les phoques échoués vivants se situent sur la commune de Lanchères, sur un terrain mis à disposition par le Syndicat Mixte Baie de Somme et Grand Littoral Picard.

L'annexe phoques du centre de sauvegarde de Picardie Nature est constituée de 6 bâtiments modulaires qui comprennent les structures d'accueil des animaux mais également un bureau et une structure d'accueil du personnel. Le centre dispose de deux bassins de réadaptation extérieurs. Cet ensemble est situé dans un enclos non visible du public de la Maison de la baie et de l'oiseau.

##### 3.2.2 Présence humaine

L'annexe phoques du centre de sauvegarde de Picardie Nature a ouvert du 13 juin au 25 novembre 2009 soit 165 jours.

La prise en charge des phoques échoués nécessitent la présence d'un soigneur salarié de 6h30 à 22h. Les soigneurs ont travaillé par équipe: la première de 6h30 à 14h30 et la seconde de 14h à 22h, laissant ainsi 30mn aux soigneurs pour faire le point et se passer les informations sur les soins. Quatre soigneurs se sont relayés sur tout l'été pour assurer une telle présence: deux soigneurs étaient présents à temps complet sur ce centre et deux autres ont assurés les soins durant les congés hebdomadaires des deux premiers. Il s'agit de S.Soyez-CDI-responsable du centre de sauvegarde de la faune sauvage, J.Gobillot-CDI-soigneur animalier, G.Tenin-CDD-soigneur animalier, L.Dupuis-CDI-chargée de mission mammifères marins.

Un phoque qui s'échoue a dérivé, parfois plusieurs jours, avant d'arriver sur une plage. Son état de déshydratation nécessite souvent une réhydratation toutes les trois heures dès son arrivée au centre. Aussi, les soigneurs salariés ont été amenés à pratiquer des soins la nuit.

Des écovolontaires bénévoles ont été recrutés afin d'assister les soigneurs dans leurs tâches quotidiennes: soins, entretien des structures... Les écovolontaires ont été sélectionnés sur dossier

de candidature à raison de 2 personnes par semaines. Ceux-ci effectuaient les mêmes horaires de travail que les soigneurs. Ils étaient logés et nourris par l'association Picardie Nature durant leur séjour qui s'étalait du samedi au samedi suivant. 25 écovolontaires ont participé à cette action. Une préférence a été donnée aux candidats provenant d'une formation en soins animaliers (écoles vétérinaires...)

390 journées hommes ont été réalisées à 44% par des bénévoles. La « faible » proportion du bénévolat s'explique par la maîtrise de la technique de soins adaptée à l'espèce phoque qu'il faut avoir pour pouvoir pratiquer les nourrissages par intubation et par gavage...

### 3.2.3. Encadrement du personnel

Les bénévoles aide-soigneurs étaient formés et encadrés par leur soigneur binôme.

Les salariés soigneurs étaient disponibles pour répondre aux interrogations des bénévoles et les conseiller.

Les salariés soigneurs ont pu compter sur le soutien du responsable du Centre de soins et de la Capacitaire aux soins aux phoques qui étaient, à tour de rôle, disponibles 7 jours/7 et 24h/24.

Les salariés ont pu compter contacter le directeur et les bénévoles référents du pôle centre de sauvegarde dès que leur soutien et leur conseil se sont avérés nécessaires.

### 3.2.4. Protocoles de soins

Les protocoles de soins ont été mis en place sur les conseils de la Zeehondencreëche de Pieterburen, qui est un centre de soins pour phoques traitant plus de 100 individus à l'année, les soigneurs y sont donc spécialisés sur cette espèce animale.

Pour accéder au local de quarantaine dans lequel les phoques sont placés à leur arrivée, le soigneur doit se vêtir de vêtements spéciaux. Il doit ensuite se munir de combinaisons, masques, gants et charlotte pour se protéger des zoonoses et protéger les animaux des éventuelles pathologies dont il pourrait être porteur.

Les espèces proies ainsi que les quantités de poissons et le nombre de nourrissages quotidiens sont fixés par le soigneur salarié en fonction du poids de l'animal à son arrivée. Ceux-ci sont adaptés en fonction du comportement du phoque (vomissements, hyperthermie...).



### 3.2.5 Visites vétérinaires

Une première visite vétérinaire a lieu à l'arrivée d'un phoque au centre de soins. Celle-ci a été réalisée par différents pratiquants, tous provenant de la clinique vétérinaire du grand marché d'Abbeville, structure avec laquelle Picardie Nature est en convention.

Les traitements médicamenteux ne sont donnés que sur conseil d'un vétérinaire pratiquant.

Une visite vétérinaire hebdomadaire a été réalisée pour vérifier l'évolution de l'état sanitaire des animaux. Ces visites ont été réalisées bénévolement par le référent du pôle protection.

## 3.3. Les phoques

### 3.3.1 Les entrées

12 Phoques veaux-marins ont intégré le centre de soins au cours de l'été 2009. Il s'agissait à 75% de jeunes non émancipés et à 25% d'animaux malades.

On note la présence d'un jeune né prématurément. Normalement, à la naissance, le Phoque veau marin pèse plus de 10 kg, celui-ci n'en faisait que 7 et était recouvert d'un lanugo blanc qu'il aurait du perdre in utéro.

Tous les animaux entrés au centre ont été nommés. Cette année 2009, en raison du double anniversaire de Darwin, les noms des phoques correspondent aux villes étapes du Beagle, dans l'ordre du voyage.

*Tableau 1: entrées des phoques*

Date	Espèce	Sexe	Identification	Liste d'échouage	Class.	Poids	Causes
26/06/09	Pv	M	Plymouth	Réserve Naturelle	JNE	12	Prématurément séparé de la mère
28/06/09	Pv	M	Tenerife	Réserve Naturelle	JNE	7	Prématurément séparé de la mère / prématuré
01/07/09	Pv	F	Bahia	Le Hourdel	JNE	13	Prématurément séparé de la mère
01/07/09	Pv	M	Cape Verde	Le Hourdel	JNE	13	Prématurément séparé de la mère / herpes virus
01/07/09	Pv	F	Rio	Woignarue	JNE	8	Prématurément séparé de la mère
03/07/09	Pv	F	Montevideo	Réserve Naturelle	JNE	11	Prématurément séparé de la mère / herpès virus
06/07/09	Pv	M	Falkland	Réserve Naturelle	JNE	11	Prématurément séparé de la mère
12/07/09	Pv	F	Valparaiso	Cayeux sur Mer	JNE	13	Prématurément séparé de la mère
30/07/09	Pv	M	Callao-Lima	Réserve Naturelle	JNE	10	Prématurément séparé de la mère / Infection buccale
24/08/09	Pv	M	Galapagos	Cayeux sur Mer	JE	17	Herpès Virus
03/09/09	Pv	M	Sydney	Merlimont	JE	16	Lésions cutanées (Pox)

### 3.3.2 Les soins

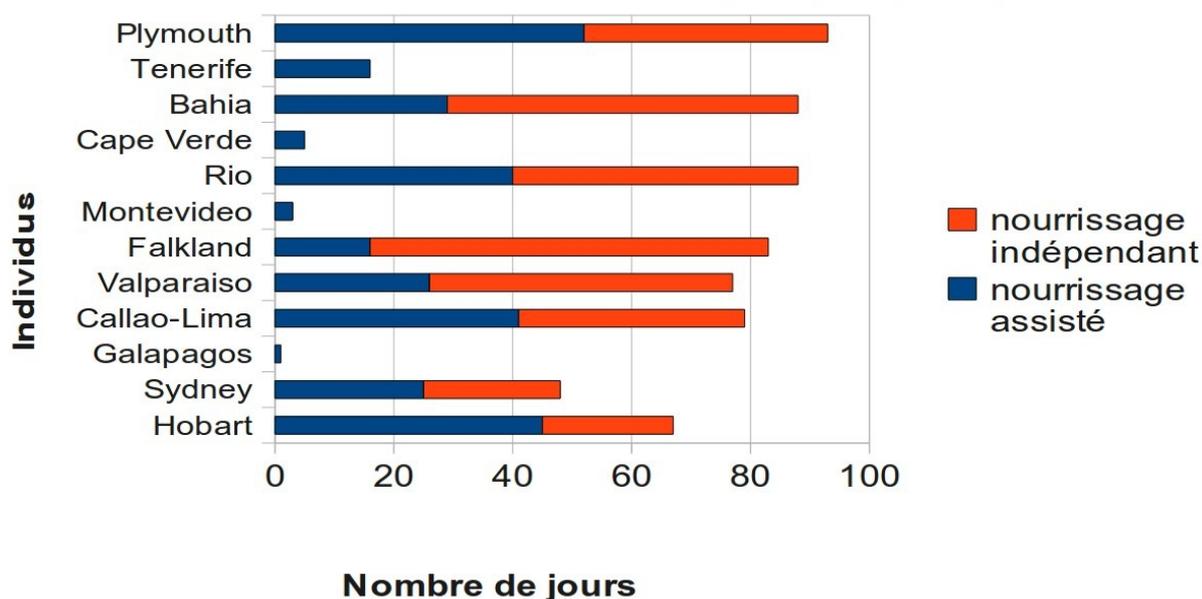
A leur arrivée, les phoques sont nourris par intubation pendant une dizaine de jours puis par gavage. Lors de cette seconde étape, les phoques ont un poisson à disposition dans leur bassin

afin de les stimuler à se nourrir seul. En moyenne les animaux soignés et relâchés ont passé 34 jours en nourrissage assisté.

Quatre individus ne présentent que du nourrissage assisté, il s'agit de phoques qui sont décédés au centre de soins. Ténérife a été victime d'une occlusion intestinale ayant provoqué des vomissements et une mort par asphyxie. Les trois autres étaient atteints d'herpès virus. Cette pathologie est difficilement décelable, lorsque les animaux présentent les premiers symptômes, ils meurent dans les heures qui suivent. Le temps d'incubation du virus est d'environ 10 jours. Cette pathologie est très contagieuse mais aucun individu sain à son arrivée n'a été contaminé dans le centre. Les morts au centre, ont été contaminés en milieu naturel, probablement via le placenta maternel pour Cape Verde et Montevideo.

Un phoque qui entre au centre de sauvegarde ne peut en ressortir que si son état sanitaire le permet et qu'il a atteint un poids minimum de 35 kg. Les phoques restent en moyenne 78 jours au centre.

### Evolution des nourrissages par phoque



Les phoques sont contenus dans deux types de structures: la quarantaine permet d'isoler facilement l'animal pour lui administrer les soins et présente un petit bassin qui permet au phoque de garder un contact avec le milieu aquatique et de s'exercer au nourrissage indépendant. Les phoques sont maintenus dans cette structure jusqu'à 10 jours après le premier nourrissage indépendant. Il est alors confirmé que l'animal sait se débrouiller et grossit. Les phoques passent ensuite en bassin, le volume d'eau est beaucoup plus important, il permet à l'animal de nager librement, de se muscler, mais aussi de se reposer sur un plateau lorsque bon lui semble. Les soins sont restreints et les contacts humains-phoques sont réduits au stricte nécessaire.

En moyenne, les phoques soignés et relâchés ont passé 38 jours en quarantaine et 40 jours en bassin.

#### 3.3.3 Les relâchers

8 phoques ont retrouvé leur milieu naturel après passage au centre de soins, ce qui représente un taux de réussite de soins de 66,7%.

Pour être remis en milieu naturel, le phoque doit présenter un état de santé satisfaisant et peser plus de 35 kg (pour un jeune de l'année).

Le tableau 2 présente les phoques qui ont retrouvé leur milieu naturel. Tous ont été relâchés

depuis la plage du Hourdel. Tous ont été équipés d'une bague numérotée de couleur orange à la nageoire postérieure afin de les identifier en cas de nouvel échouage. La totalité d'entre eux étaient porteurs d'une plaque colorée, collée au sommet du crâne, permettant aux observateurs du programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme de les repérer lorsqu'ils sont dans l'eau ou sur un reposoir au sein de la colonie.

Tableau 2 : *phoques relâchés*

Identification	Date	Lieu	Poids	Bague	Plaque
Plymouth	27/09/09	Le Hourdel	39.8	58389	Jaune
Bahia	27/09/09	Le Hourdel	36.4	58390	Blanc
Rio	27/09/09	Le Hourdel	35	58391	Violet
Falkland	27/09/09	Le Hourdel	40	58392	Vert
Valparaiso	27/09/09	Le Hourdel	38.2	58393	Bleu
Callao-Lima	17/10/09	Le Hourdel	41.5	58394	Orange
Sydney	21/10/09	Le Hourdel	37.5	58395	Bleu/Jaune

A ce jour, plusieurs observations ont été rapportées (cf rapport phoques) et aucun d'entre eux n'a subi de nouvel échouage.



L'objectif du projet vise à contribuer à :

- une meilleure prise en compte de l'environnement dans les documents de cadrage en matière de politiques publiques, particulièrement celles qui touchent au développement durable, à l'aménagement du territoire... Il s'agit ainsi de favoriser une approche globale et transversale de l'environnement
- mobiliser les citoyens au sein des instances d'information et de concertation autour des thèmes liés à l'environnement de façon à susciter une participation plus active
- faire valoir des points de vue et avis techniques alternatifs dans le cadre de la définition de la conduite des politiques publiques
- assurer la représentation de la société civile, en particulier des associations de protection de l'environnement qui ont une place dans de nombreuses instances de concertation
- veiller au respect de la réglementation en matière d'environnement

Pour la réalisation de ces objectifs, trois axes sont définis dans la stratégie du « Pôle développement durable en Picardie » :

- **assurer la représentation de la société civile et mobiliser le monde associatif**, afin d'intervenir sur les politiques qui pèsent en matière d'environnement en région Picardie : agriculture, développement des infrastructures (canal à grand gabarit...)
- **assurer une veille juridique et réglementaire**, il s'agit de veiller au respect de la réglementation en matière d'environnement, de réaliser des actions en justice si besoin, d'animer un point d'information sur la police de l'environnement, d'accompagner les acteurs de la police de l'environnement dans leur démarche
- **réaliser des analyses sur les politiques environnementales mises en place sur la région Picardie**

**Ce pôle constitue un véritable point d'appui aux politiques publiques en matière de développement durable en concourant notamment à une meilleure prise en compte de l'environnement. Pour ce faire, il est nécessaire de focaliser l'intervention sur les nœuds décisionnels.**

Référents :

Patrick Thiéry, Frédéric Blin, Jean-Claude Gilbert (bénévoles)

Chargé de mission :

Yves Maquinghen (salarié)

Localisation :

Amiens (80)

### **Fonctionnement interne :**

Le développement durable est une notion transversale à thématiques multiples.

Pour faciliter les échanges entre le chargé de mission et les membres du Conseil d'administration, il a été défini des thèmes (Transport, Biodiversité, Aménagement, Déchets, Eau et Agriculture) et des référents pour chacun de ces thèmes.

Une réunion hebdomadaire, avec tous les référents a été instaurée afin d'assurer une synergie des actions. Chaque réunion fait l'objet d'un rapport de décision.

Au cours de l'année 2009 le « Pôle développement durable en Picardie » a tenu 47 réunions hebdomadaires ou exceptionnelles, ce qui représente un total de 313 heures de bénévolat consacrées à l'organisation du pôle.

# 1. Assurer la représentation de la société civile et mobiliser le monde associatif

Picardie Nature inscrit son action dans la défense de l'intérêt général au profit des générations actuelles et futures. La demande sociale croissante pour la protection de l'environnement, le besoin de données thématiques et expertises demandé par les différents acteurs, ont amené l'association à développer ses actions et sa présence dans le débat public. Pour atteindre cet objectif, l'association s'appuie sur le réseau de ses bénévoles et le réseau associatif régional.

## 1.1. Mobiliser les membres de l'association

L'objectif est d'avoir des représentants bénévoles dans les instances de concertation. Cette présence constitue une veille environnementale au sein des processus décisionnels.

10 adhérents représentent Picardie Nature dans certaines commissions ou comités concernant 8 thématiques : déchets (CLIS, PREDD, PDEDMA..), urbanisme, biodiversité, société civile (CdD), milieu aquatique, énergie, justice.

Au total ce sont 74 réunions qui ont été suivies par le chargé de mission et les bénévoles du pôle développement durable. Le chargé de mission a participé à 57 réunions. Le bénévolat représente environ 100 heures. Un accompagnement des bénévoles par le chargé de mission se fait en fonction de l'ordre du jour, de l'actualité et des priorités. L'ensemble des réunions, auxquelles l'association a assistées.

### Exemple de thèmes abordés lors des différentes commission ou réunions :

- **Aménagement-développement**

- Conseil de Développement (CdD)

Avec l'aide de bénévoles, l'association veille, au sein des conseils de développement des pays de Picardie, à ce que la vision environnementaliste soit transversale et prise en compte dans tous les domaines (économique, social..)

5 bénévoles représentent l'association dans les CdD de la région. Picardie Nature pérennise sa participation aux CdD. Par ailleurs, les sollicitations des CdD sont de plus en plus nombreuses.

Seulement quelques CdD sont actifs (Grand Amiens, Des deux sources, Clermontois..) avec 2/3 réunions organisées par an. Il est évident qu'un besoin de formation des bénévoles au développement durable afin de pouvoir répondre à l'exigence de la transversalité du Développement durable. Cette formation ou sensibilisation est également nécessaire pour les autres membres des CdD. Le développement durable ou l'environnement sont trop souvent cloisonnés, alors qu'au contraire l'environnement doit avoir sa place dans tous les débats, que ce soient dans le social ou l'économique. Ceci montre qu'un travail de sensibilisation sur le développement durable des membres des CdD est absolument nécessaire.

- Commission départementale de la nature des sites et paysages de la Somme

Un adhérent, membre de la commission depuis plusieurs années, veille, à titre d'expert, au respect des enjeux environnementaux dans des projets d'aménagements pour le département de la Somme.

Picardie Nature est représentée à toutes les réunions. Nous sommes intervenus dans le cadre de l'extension de l'exploitation de galets sur la côte Picarde. La présence de l'association a permis de réactiver la question de la gestion du site de la Mollière. Notre connaissance de l'historique du site

nous a permis de rappeler les engagements antérieurement pris par l'État dans ce dossier (arrêté de biotope et plan de gestion sur l'ensemble du DPM du Hourdel au phare de Brighthon). La DREAL a décidé alors de réunir l'ensemble des parties prenantes, pour envisager la création d'un comité de pilotage intégrant Picardie Nature et le Conservatoire National Botanique de Bailleul.

L'une des caractéristiques du mouvement associatif est d'être porteur d'une mémoire des faits, que le renouvellement des agents des services de l'État ne permet pas. Néanmoins, ces promesses non tenues sont révélatrices d'une certaine inertie de la part de l'Etat, difficilement compréhensibles dans le cas présent.

- **Biodiversité**

- Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département de l'Aisne

Avec l'aide des bénévoles du département de l'Aisne, l'association contribue à fournir les éléments et informations nécessaires au recensement des ENS. Nous veillons à la mise en œuvre d'une politique des ENS efficace et intégrant un programme d'acquisition foncière.

Bien que ce schéma départemental comprenne un état des lieux exhaustif et une vision adaptée à la problématique des continuités écologiques (Trame verte et bleue), il ne prévoit pas à ce jour de plan de préemption des zones les plus sensibles. Malgré l'insistance de l'association, un plan de préemption, à l'image de celui de la Somme, n'a pas été transposé au département de l'Aisne. Ceci démontre qu'il faut certainement accentuer la sensibilisation des décideurs politiques. Ce dossier a mis en exergue un manque de cohérence des politiques retenues par les trois départements en ce qui concerne les ENS.

- Commission départementale de la Somme des sites et des paysages - sous commission faune sauvage captive

Picardie Nature siège au sein de cette sous-commission depuis de nombreuses années et use de ses compétences pour faire valoir la protection de la faune sauvage.

Depuis de nombreuses années l'association a acquis une expérience et une place d'expert reconnu. Les positions prises sont également fondées sur une jurisprudence.

Lors d'une réunion de préparation de la sous-commission, la Direction des Services Vétérinaires a présenté la demande de certificat de capacité pour l'élevage de Tortue d'Hermann (espèce protégée). Picardie Nature avait été, auparavant, informée que le demandeur avait fait l'objet d'un PV d'infraction par les agents de l'ONCFS pour ventes et possessions illégales d'espèces protégées. Notre participation effective nous a permis de mettre en évidence un dysfonctionnement et de le dénoncer auprès du Préfet. En parallèle, l'association a engagé une action devant le Tribunal Correctionnel d'Amiens.

- Protection des coteaux calcaires de la vallée de la Marne et extension de la zone de viticulture.

Il s'agit d'engager, dans la logique d'une gouvernance à 5, une réflexion et des actions pour arriver à concilier la production de Champagne et la préservation des derniers coteaux calcaires du Sud de l'Aisne.

Picardie Nature a alerté, par de nombreux courriers, les autorités et les professionnels de la viticulture sur les enjeux du coteau de Chartèves. La mobilisation des adhérents et des associations locales "amies" est forte depuis décembre 2009, notamment au niveau médiatique. De nombreuses actions sont envisagées pour l'année 2010.

Le contexte est difficile en raison d'un accord entre des viticulteurs et certaines associations. Cet accord visait à instaurer une réserve naturelle volontaire sur 25% du coteau mais aussi à permettre l'extension de la vigne sur les 75% restants. L'intervention de Picardie Nature a donné une dimension régionale à la problématique de la préservation de la biodiversité face à l'extension

de la viticulture dans le Sud de l'Aisne. Ce projet met en évidence deux points antagonistes : (1) le manque de considération des porteurs de projets face à l'érosion de la biodiversité, (2) l'engouement du grand public pour la préservation de la biodiversité picarde.



- Observatoire de l'environnement Seine-Nord Europe

Picardie Nature a été sollicité par Voies navigables de France pour de ses capacités d'expertise en environnement pour intégrer le comité d'experts de l'Observatoire de l'environnement Seine-Nord Europe mis en place pour suivre la réalisation, le chantier du Canal Seine-Nord-Europe et l'application des mesures compensatoires.

Christophe Hosten a intégré l'Observatoire qui c'est mis en place en Septembre 2009. Picardie Nature va participer plus particulièrement à la commission biodiversité.

- **Déchets**

Plan régional d'élimination des déchets dangereux (PREDD)

Picardie Nature a déjà participé à l'élaboration du plan départemental d'élimination des déchets ménagers de l'Aisne. Sa participation aux réunions de travail du PREDD a été assurée par un bénévole administrateur de l'association Ternois Environnement adhérente de Picardie Nature, impliquée dans le domaine des déchets et des ICPE.

Dans le cadre de l'étude environnementale, Picardie Nature a demandé à ce que certaines pollutions connues soient prises en compte (exemple : la pollution de la Somme par les PCB). Des installations connues par la DREAL, mais non répertoriées, ont été ajoutées au PREDD (exemple : la société DEM à Chauny).



Différentes affaires d'activités d'enfouissement de déchets sans autorisation ou d'installations non réglementaires démontrent le besoin de vigilance et de sensibilisation sur le traitement des déchets. Les dépôts sauvages sont encore trop nombreux. Des expériences de réductions des déchets ultimes ont prouvé leur efficacité dans d'autres départements. Les plans départementaux et régionaux limitent au maximum les importations de déchets. Il faut maintenant redoubler d'effort pour réduire au maximum la production de ces déchets. L'installation d'un secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (S3PI) instaurerait une gouvernance locale dans les projets, les aménagements, les études, le développement durable et favoriserait l'intégration des préoccupations environnementales dans les décisions locales.

**C'est pourquoi nous demandons la mise en place d'un S3PI pour la région Picardie ainsi qu'un suivi des différentes CLIS.**

Ce bilan met en évidence :

- l'instauration progressive d'un dialogue avec des porteurs de projets
- le besoin de créer un réseau transdisciplinaire d'acteurs du développement durable à l'échelle régionale (sociale, économie, urbanisme, patrimoine naturel, agriculture, industrie, déchets, énergie...) pour développer des démarches concertées
- un besoin de formation des bénévoles
- un besoin de diversification des compétences dans le réseau, ainsi qu'une meilleure répartition géographique des bénévoles pour un travail de proximité
- la nécessité d'une méthodologie d'évaluation des interventions de Picardie Nature avec les différents acteurs environnementaux

## **1.2. Mobiliser les autres associations**

Le but est de mettre en place un outil d'information et de concertation avec les autres associations pour une représentation efficace dans les instances. Cette mobilisation vise également à élargir les domaines de compétences de Picardie Nature ou des associations "amies".

Dans le cadre de la démarche "sentinelle de l'environnement" des partenariats se sont créés en premier lieu avec les associations locales. Ce partenariat permet de soutenir ces associations (Ternois environnement, Une Forêt-des Hommes (forêt de St Gobain)... ) dans des démarches administratives ou judiciaires complexes. De plus cela permet de partager nos connaissances sur les enjeux locaux.

#### **- Travail avec les Fédérations de pêche de Picardie**

Les chargés de missions des deux structures réalisent un travail d'échange et de communication afin permettre une meilleure prise en compte de l'environnement dans les décisions de justice. Le but étant d'obtenir une complémentarité afin d'être plus efficace.

Des rapprochements ont eu lieu sur plusieurs affaires de pollution de rivières, une réunion a été organisée conjointement par les deux structures avec la substitut du procureur du Tribunal de Grande Instance d'Amiens et les polices de l'environnement (ONEMA, ONCFS...). Des actions de communications communes sont envisagées en 2010, notamment sur la problématique de l'anguille. Des contacts ont eu lieu avec la fédération départementale de l'Aisne, sur des affaires signalées dans le cadre de la "sentinelle de l'environnement".

#### **- Rapprochement avec le ROSO (Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise)**

Le ROSO, association regroupant les APNE de l'Oise, est très actif dans ce département..

Les deux associations travaillent ensemble sur des contentieux et des problèmes liés à des projets d'aménagement du territoire préjudiciables à la faune sauvage (ex : projet de centrale à gaz Direct Énergie sur un biocorridor à Verberie). Il s'agit donc d'allier nos atouts et nos ressources pour appuyer nos démarches et actions auprès des acteurs de l'environnement

Remarquons que cette approche fédératrice et partenariale est assez récente et novatrice, notamment avec la fédération de pêche de la Somme. Cette démarche est enrichissante car il est mis en évidence une convergence des idées et non des contradictions.

De manière plus générale, le premier volet du Grenelle de l'environnement a acté la Gouvernance à 5. Cela systématise la concertation des associations de protection de l'environnement dans toutes les démarches d'aménagements, de planifications et de concertations.

Les premiers retours de la mise en œuvre ou territorialisation du grenelle de l'environnement démontrent qu'il revient souvent aux associations de veiller, voire d'animer, les débats locaux sur la régionalisation de ce grenelle.

## **2. Assurer une veille juridique et réglementaire**

Statutairement, Picardie Nature a décidé de mener toutes actions et interventions militantes pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la nature, l'urbanisme dans le cadre de la législation en vigueur. Par cette disposition statutaire et au travers de ses activités, l'association peut arguer d'un intérêt à agir devant les juridictions pénales et administratives.

Ce moyen d'action et plus largement l'instauration d'une veille au respect de la réglementation en matière d'environnement est, aujourd'hui plus qu'hier encore, nécessaire. Pour cela, Picardie Nature a mis en place une démarche "Sentinelle de l'environnement" et un outil (le guide de la sentinelle de l'environnement). Elle engage des actions en justice et veille au respect et à la prise en compte des enjeux environnementaux dans des enquêtes publiques.

### **2.1. La démarche "Sentinelle de l'environnement"**

Il s'agit de répondre aux signalements d'atteintes à l'Environnement ou d'intervenir dans des projets susceptibles d'impacter l'environnement.

Cette démarche s'appuie sur des signalements effectués par des citoyens, des adhérents ou sympathisants utilisant le Guide pratique ou ayant entendu parler de l'existence de notre association.

Pour la mise en œuvre de cette démarche "sentinelle", Picardie Nature a édité il y a 3 ans une brochure, intitulée "Guide Sentinelle de l'environnement", recensant les principales atteintes à l'environnement, le contexte réglementaire et législatif, un récapitulatif des services ayant un pouvoir de police de l'environnement et un annuaire de ces services (ONEMA, ONCFS...) dans la région Picardie. Ce guide a fait l'objet d'une ré-actualisation en 2008 et d'une réédition en 2009.

Quarante-trois atteintes ont été signalées à l'association. La plupart par téléphone et par mail. 75% des sollicitations concernent une demande de renseignements, une explication des procédures, des actions possibles et ne demandent pas de poursuites à engager par Picardie Nature. Les personnes signalant ces atteintes à l'environnement sont tenues informées des démarches de l'association et des résultats (copie des courriers...).

Les cas signalés "Sentinelle de l'environnement" font l'objet d'un suivi par des bénévoles de l'association pour un volume horaire estimé à 150 heures.

Les demandes de Picardie nature ne sont pas toujours prises en considération, obligeant l'association à une relance. Cela nécessite un suivi sur plusieurs mois ou plusieurs années. Le nombre de services intervenant sur la législation à l'environnement et la complexité de cette législation rend souvent difficile et longue la recherche d'informations. Ceux-ci sont également surchargés. Cette surcharge de travail empêche le suivi adéquat des affaires type "sentinelle de l'environnement".

Le cas des aménagements du Center Parc de l'Aisne (plan d'eau de l'Ailette) a ainsi mis en évidence l'absence de suivi des mesures compensatoires par les services de l'État et les financeurs publics (Région, Département...).

Ce fut le cas pour la déviation de la RN31 autour de Beauvais dans lequel des associations locales et Picardie Nature ont mis en évidence l'inefficacité de passages à amphibiens très mal réalisés. De plus elles ont demandé un plan de réhabilitation des installations (crapauducs).

Bien que les associations de protection de la nature jouent leur rôle de "sentinelle", il est regrettable que dans la majorité des cas ce rôle de contrôleur, de vérificateur du suivi des cahiers des charges, incombe aux associations et non à l'État, aux porteurs de projet ou aux principaux financeurs publics. **Le recul nous montre que ce rôle de contrôleur, de police de l'environnement est de plus en plus « délégué » aux associations de protection de la nature, l'État abandonnant peu à peu ses prérogatives régaliennes en matière de police environnementale.** Cette situation est très inquiétante.



## 2.2. Actions juridiques

Le rôle de "vigilance" de l'association s'exerce, comme par le passé, jusqu'à la saisine des tribunaux. L'expérience a démontré le rôle préventif de cet aiguillon tant pour le prévenu potentiel que pour les services ayant des pouvoirs de police.

Le chargé de mission aidé de bénévoles, juristes de formation ou ayant acquis une expérience juridique, élaborent les dossiers et les argumentaires nécessaires aux avocats défendant les intérêts de Picardie Nature.

Une dizaine d'affaires sont passées en jugement en 2009, dont seulement deux sont définitives. Les autres jugements ont fait l'objet d'un appel et seront jugées au cours de l'année 2010. A noter qu'une affaire civile devant le Tribunal de Grande Instance de Saint-Quentin a entraînée une lourde condamnation pour procédure abusive à l'encontre de notre association et de l'association des propriétaires d'étangs de la haute Somme. Cette affaire concerne un stockage de terres contaminées par des PCB.

Des rencontres avec le procureur d'Abbeville et la substitut du Procureur du TGI d'Amiens ont eu lieu. A l'issue de ces entretiens constructifs, il ressort que les associations de protection de la nature et de l'environnement comme Picardie Nature sont invitées à apporter leur concours pour, de leur point de vue, hiérarchiser les enjeux et faire remonter des informations aux procureurs. Ces derniers demandant à être « aider afin de faire un tri » dans les affaires d'infraction à la protection de l'environnement.

Un certain nombre de dossiers ont abouti à une action pénale. Pour quatre d'entre eux nous estimons que nos plaintes ne sont pas correctement suivies :

- 2006 : présence de véhicules tous terrains sur un chemin interdit à la circulation (raid organisé), poursuite exagérée de l'enquête à nos yeux, le maire de la commune de

Mont Saint Père (02) est entendu en 2008, position claire de poursuite judiciaire des contrevenants. Le nouveau maire est de nouveau entendu en 2009, **pour quelle raison ?**

- 2007 : - une affaire de circulation illégale de véhicule tous terrains sur le domaine public maritime, commune du Cayeux - Le Hourdel. **Quelles suites ?**  
- dérangement de 110 phoques par un plaisancier : le dossier est toujours en enquête à la brigade de Rue depuis le 17 septembre 2007. **Quelles suites ?**
- 2008 : travaux sans autorisation sur la commune de St Valéry sur Somme : deux plaintes distinctes ont été rédigées car deux infractions sur deux terrains différents, mais l'une d'entre elle n'est toujours pas enregistrée dix mois après. **Quelles suites ?**

La présence de Picardie Nature au sein des instances juridiques permet de veiller au respect des lois de la protection de l'environnement. Malheureusement des difficultés rencontrées au cours de certaines affaires nous ont contraints en mai 2009 à adresser un courrier au Procureur Général près la Cour d'Appel d'Amiens. Nous attendons encore l'organisation d'une réunion entre les services concernés de l'État, les associations de protections de l'environnement et les autorités judiciaires à l'instar de la première réunion du Conseil Régional d'Action Publique (CRAP). Plusieurs recommandations mentionnées explicitement dans la circulaire NOR JUS D 05-30088C du 23 mai 2005, relative à la politique pénale en matière d'environnement, ne sont à ce jour, pas suivies d'effets. Cette situation est également inquiétante.

### **2.3. Veiller au bon fonctionnement des enquêtes publiques**

L'enquête publique est bien souvent la première étape de consultation de la société civile dans les procédures d'aménagements. Il est alors important pour les associations de protection de la nature de veiller au bon fonctionnement des enquêtes publiques et de la prise en compte des enjeux environnementaux et plus spécialement de la biodiversité dans celles-ci.

A l'aide de son réseau de bénévoles, Picardie Nature, consulte les enquêtes publiques, plus spécifiquement celles concernant les projets d'installations d'éoliennes et d'exploitation de carrières. Pour l'analyse de ces documents, Picardie Nature s'appuie sur ses réseaux d'observateurs de la faune, disposant ainsi d'un panel d'experts prêts à vérifier ces documents.

Neuf dossiers d'enquête publique ont été consultés par le chargé de mission ou des bénévoles, la plupart en mairie. Les courriers réalisés sont consultables sur le site internet de l'association dans la rubrique "éolienne" ou dans des articles dédiés aux projets.

On constate presque toujours les mêmes problèmes : les études faunistiques souvent réalisées au rabais et ne suivant aucun protocole reconnu, en particulier les recommandations du MEDDM. Par exemple pour les projets éoliens, les études sur les chiroptères sont inexistantes. Cette constatation a déjà été signalée aux commissaires enquêteurs.

Picardie Nature se donne pour objectif de veiller à la prise en compte de tous les enjeux environnementaux et de ses recommandations dans les enquêtes publiques. Il paraît qu'il ne suffit pas de faire part des seules remarques aux commissaires enquêteurs, mais surtout de les soutenir jusqu'au bout de la chaîne décisionnelle, c'est à dire jusqu'au préfet, signataire de l'arrêté d'autorisation.

## **3. Réaliser des analyses sur les politiques environnementales mises en place sur la région Picardie**

Ces études répondent à un besoin d'analyses des politiques environnementales. Celles-ci sont demandées non seulement par des associations de protection de la nature et de l'environnement, mais également par des institutions, des porteurs de projets, et d'une façon générale par tous les

acteurs de l'environnement.

Picardie Nature tient aussi son rôle d'organisme formateur. Les structures associatives permettant l'accueil et le suivi d'étudiants stagiaires dans le domaine de l'environnement et de la protection de la nature sont rares. Picardie Nature assure cette formation en fournissant un cadre d'étude et une mission précise, répondant à la fois à une demande de l'étudiant et de l'association.

2009 a vu la réalisation de deux études écrites l'une, par une étudiante lors d'un stage de 4 mois, et la suivante, par un écovolontaire avec une mission de 3 mois, tous deux de niveau Master 2 en droit public et droit de l'environnement.

Ces études, réalisées au cours du second semestre, sont en cours de finalisation et d'édition. Elles seront adressées aux partenaires et aux acteurs cibles de cette étude dans le courant du second trimestre 2010.

Les thématiques traitées sont :

#### **- La place de l'environnement dans les documents d'aménagement du territoire de la région Picardie**

Il s'agit d'étudier la place consacrée à l'environnement et à la préservation de la biodiversité dans les documents d'urbanisme et de planification. La question posée à travers cette étude est de savoir si le développement de Schéma de Cohérence Territoriale sur le territoire picard pourrait faciliter la mise en place de Plan Local d'Urbanisme dans les communes.

Cette étude a mis en évidence le grand intérêt par les acteurs rencontrés au cours de son élaboration. Ces derniers ont signifié leurs besoins de documentations et d'informations au niveau régional.

Il ressort de ce document des différences des politiques d'aménagements entre petits et grands territoires, et les différences de mises en œuvre et de moyens consacrés.

#### **-Les espaces naturels sensibles (ENS) en Picardie : étude comparative de la politique des ENS dans les trois départements picards**

Les ENS sont des outils d'aménagement, de gestion et de protection des sites au travers desquels il est intéressant de s'interroger sur la définition collective des "espaces naturels sensibles", sur l'origine de l'outil et de la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles comme moyen financier. L'étude se consacre à l'analyse de la mise en place de la politique départementale des espaces naturels sensibles dans chaque département de la région Picardie.

Cette étude rencontre un vif intérêt auprès des acteurs régionaux et même nationaux (FNE et ministère). Ceci vient combler un manque d'échanges entre départements d'une même région. Il met en évidence une remontée inexistante, à notre connaissance, des politiques départementales vers le niveau national. L'étude montre qu'il y a bien une approche et une application différente de la politique des ENS et de l'utilisation de la TDENS. L'historique et les particularités de ces trois départements montrent des orientations différentes quant à la mise en place de ces schéma. Dès lors, il est légitime de s'interroger sur la mise en place de la Trame verte et bleue si, au sein d'une même région, les départements adoptent des politiques ou des stratégies différentes.

L'objectif du pôle découverte nature est de transmettre les savoirs et compétences acquises par l'association au fil des années au grand public comme aux scolaires pour la connaissance et la protection de la biodiversité.

Référent :

Dominique Hosten (bénévole)

Chargée de mission :

Michèle Roussel (salariée)

Localisation :

Amiens (80)

## 1. Présentation du projet

L'association a toujours proposé des expositions et des sorties de découverte nature auprès du grand public avec pour objet (selon l'article 3 des statuts) : « *Contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages et de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites.* »

Ainsi depuis sa création, des bénévoles, naturalistes, amateurs et confirmés, transmettent chaque week-end leurs passions et leurs connaissances de la faune sauvage et de la protection des milieux naturels à travers des sorties de découverte nature. Dès 2006, une demande d'animations plus régulières auprès de l'association, de la part de partenaires et des collectivités locales a permis la création d'un poste d'animateur permanent pour dynamiser le pôle.

## 2. Fonctionnement interne

Le travail de la salariée s'articule avec celui d'un référent bénévole. Ensemble, ils définissent les objectifs annuels du pôle en cohérence avec le projet associatif.

Au sein de ce projet figurent la coordination d'un réseau d'animateurs bénévoles, le soutien à la valorisation des actions menées par les autres pôles, la gestion et le suivi des manifestations pour lesquelles l'association est sollicitée, la création d'outils pédagogiques et la prise en charge d'animations auprès des différents publics.

Le salarié et le référent bénévole œuvrent au déroulement de ces projets et en suivent les évolutions. Ainsi, des réunions régulières entre le permanent et le référent sont organisées. En 2009, elles étaient au nombre de 31 pour une durée de 71:00 heures effectives.

## 3. Présentation des actions menées

Aux pages suivantes sont présentées et analysées les différentes actions réalisées par le pôle en 2009. Les indicateurs pour effectuer ce bilan d'activité et mener une réflexion sont les suivants :

- Type d'activités
- Publics sensibilisés
- Heures cumulées d'activités de bénévolat valorisé et de salariat

### 3.1. Calendrier des sorties

Toute l'année les bénévoles et salariés de Picardie Nature, de la Section Oise et de la LPO de l'Aisne ont animés des sorties de découverte nature, des sorties d'étude, des points d'observations, des chantiers, des ateliers, des conférences et ont présenté les activités associatives sur différents salons.

Chaque manifestation proposée au calendrier est complètement -100%- gratuite et ouverte à tous, conformément aux statuts de l'association -article 3 cité en introduction. Les sorties au calendrier s'adressent à un large public, familial, et parfois plus spécifiquement à un public de naturalistes amateurs et avertis.

#### 3.1.1. Manifestations proposées au calendrier

Un total de 263 manifestations ont été proposées au calendrier des sorties en 2009.

- Les sorties de découverte :

En 2009, 81 sorties de découvertes nature ont été proposées. Dans le détail, 47 sorties concernaient la découverte des phoques de la Baie de Somme. Elles ont été animées par des bénévoles, des éco-volontaires, des stagiaires ou les salariés -permanent et temporaire- du pôle mammifères marins. Sur ces sorties, on a dénombré 570 participants (449 adultes ; 121 enfants), soit une moyenne de 12 participants par sortie. Au final, ce sont 133:20 heures d'animations cumulées par les animateurs à ces sorties.

34 autres sorties concernaient l'ornithologie, la découverte des amphibiens, la découverte des chauves-souris, les odonates et plus généralement la découverte des milieux naturels. L'ensemble de ces sorties ont été assurées par des bénévoles. Elles ont accueillis 681 participants; adultes 81%, enfants à 19% (552 adultes ; 129 enfants) soit une moyenne de 20 participants par sortie. L'ensemble de ces animations aux thématiques variées a mobilisé les bénévoles sur une durée cumulée de 100:00 heures et les salariés sur 12:00 heures d'animations.

- Les sorties d'étude :

11 sorties concernaient des suivis de migrations et des dénombrements de populations d'oiseaux. Elles ont mobilisé 81 participants, uniquement des adultes, soit une moyenne de 7 participants par sortie d'étude, et ce sur une durée de 135:00 heures cumulées de sorties encadrées à 80% par les bénévoles et 20% par l'équipe salariée de l'observatoire de la faune sauvage (107:00 heures bénévoles ; 28:00 heures salariés).

- Les points d'observation :

84 points d'observation en 2009, à raison d'au moins un tous les deux mois hors période estivale et d'un quotidien au minimum en période estivale. Ils ont accueillis 9666 visiteurs (8040 adultes ; 1626 enfants), soit une moyenne de 115 personnes par points d'observation. Ce sont les bénévoles, stagiaires et écovolontaires qui ont informé les visiteurs sur une durée cumulée de 395:25 heures d'animation.

- Les chantiers :

3 chantiers ont été promus, 2 dans la Somme et 1 dans l'Oise. Ces chantiers ont mobilisé 23 bénévoles, soit une moyenne de 8 participants par chantier. Ils ont mobilisé les bénévoles sur une durée cumulée de 50:00 heures de chantier et un chargé d'étude de l'observatoire de la faune sauvage sur une durée de 3:00 heures.

- Les salons, les ateliers :

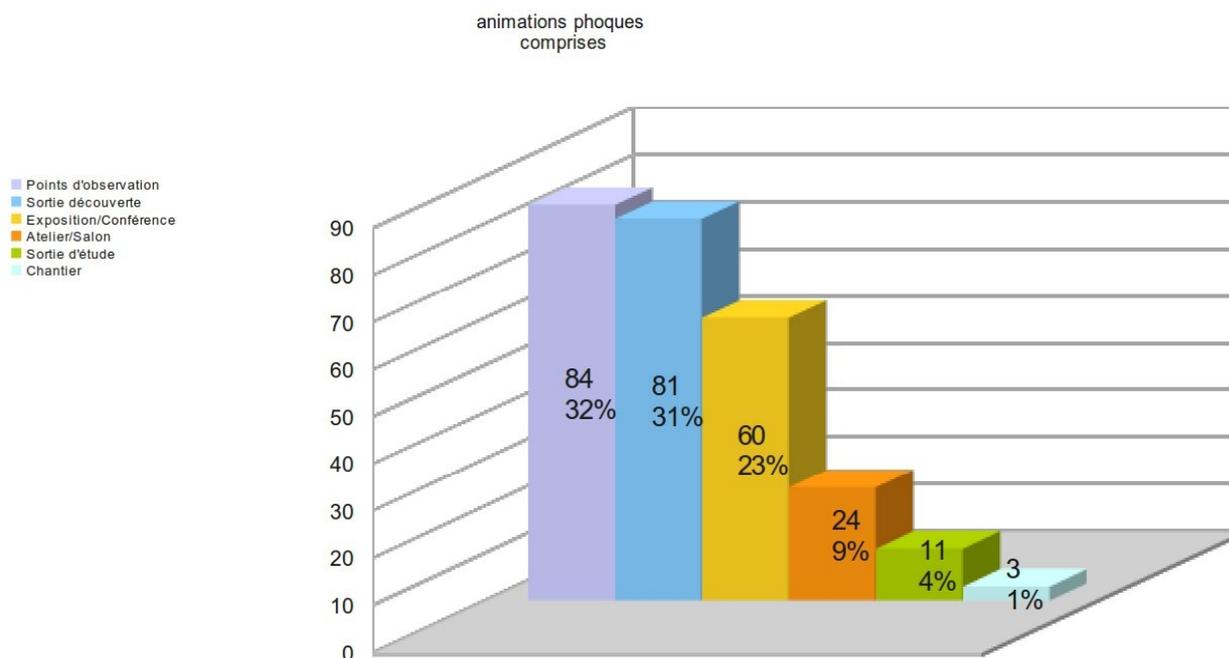
28 journées d'animations, sous forme d'ateliers ou de stands ont été réalisées sur différentes manifestations à la sollicitation des organisateurs. Pour l'ensemble de ces manifestations, 1309 personnes sont entrées en contact avec les activités associatives (946 adultes ; 363 enfants). Les bénévoles, pour assurer ces manifestations, se sont mobilisés sur une durée cumulée de 188:15 heures, les salariés sur 22:15 et les stagiaires sur 23:45 heures.

- Les conférences et les expositions :

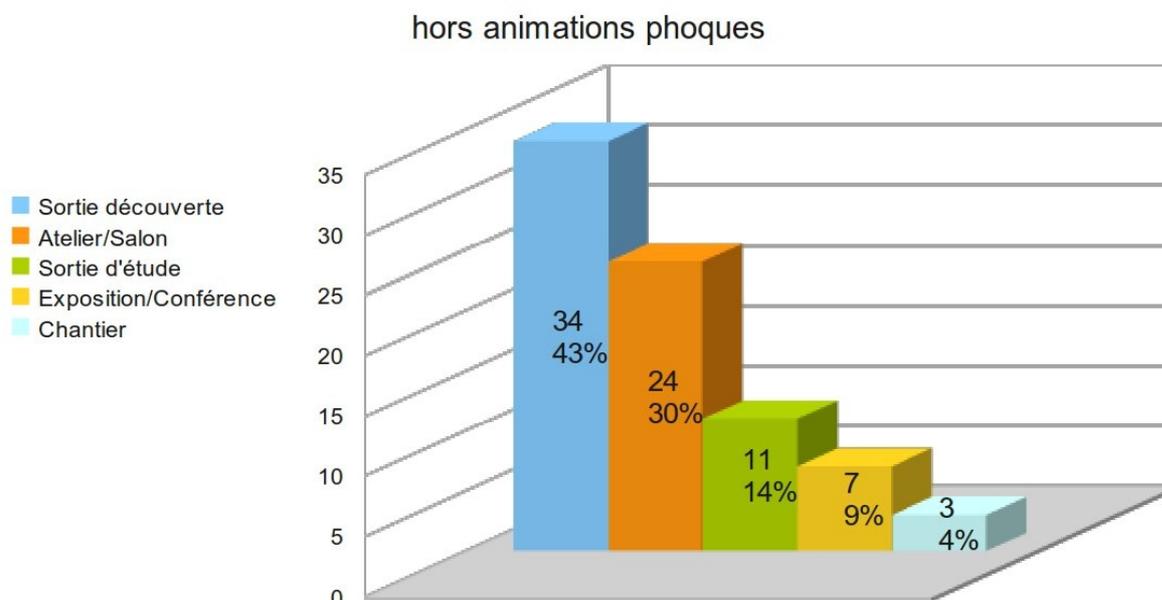
La nouvelle exposition sur les phoques de la baie de Somme, élaborée fin 2008 a été diffusée durant 53 journées. Des animations ont été associées à l'exposition. En effet, un animateur bénévole, un stagiaire ou un écovolontaire était systématiquement présent pour accueillir et guider le public sur l'exposition. En parallèle, 4 conférences ont été menées lors de la période estivale. L'ensemble de ces journées d'exposition et soirées conférences a accueilli 1386 personnes (1141 adultes ; 245 enfants). Les différents animateurs bénévoles se sont relayés sur une durée de 288:45 heures cumulées.

Une conférence intitulée « L'impact de nos modes de consommation sur les milieux naturels a été organisée lors de la semaine du développement durable, sur la commune de Glisy dans la Somme. Cette conférence a été animée conjointement par les bénévoles et permanents des pôles découverte nature et développement durable. Elle a réuni 25 participants.

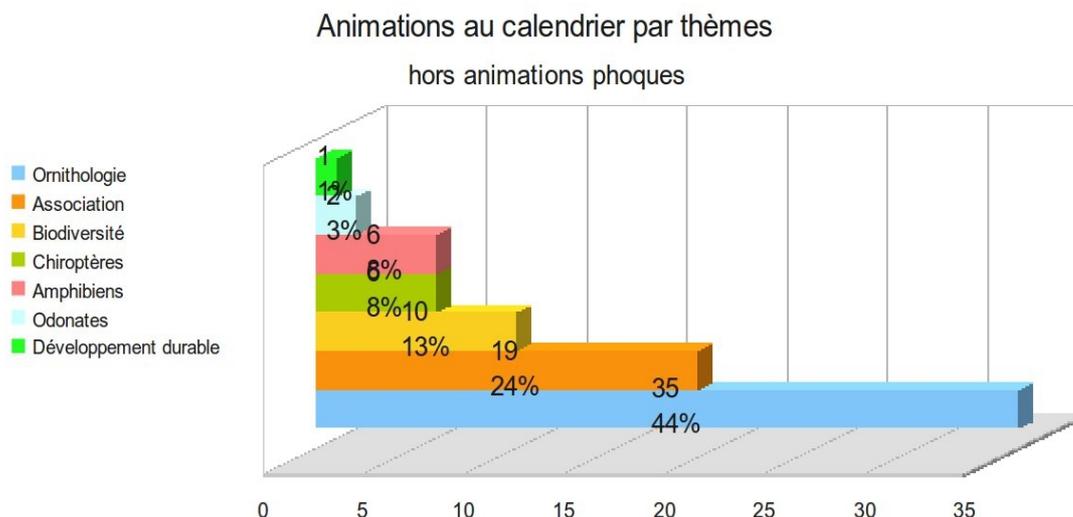
Répartition des animations au calendrier par type



Répartition des animations au calendrier par type



### 3.1.2. Thèmes des animations



### 3.1.3 Les temps forts du calendrier en 2009

#### - La Semaine du Développement Durable

Cette semaine a eu lieu du 01 au 07 avril. Les pôles découverte nature et développement durable ont animé un stand sur un village associatif, dont la conférence « Quels sont les impacts de nos modes de consommation sur les milieux naturels ? ». Ces deux manifestations ont accueilli un total de 105 participants. Elles ont mobilisé 3 bénévoles et 2 salariés sur près de 25:00 heures cumulées d'animation.

#### - La Fête de la Nature

Elle a eu lieu les 16 et 17 mai 2009. Au calendrier, 9 animations ont été proposées par Picardie Nature et la LPO Aisne.

Dans le cadre de cette fête l'association a participé aux animations promues par le Conseil Général de la Somme. Les stands et ateliers auxquels nous avons participé sur les deux jours ont accueilli 108 visiteurs pour un total de 52:00 heures cumulées par 5 bénévoles et 1 salarié.

#### - Les Semaines Régionales de l'Environnement

A l'initiative du Conseil Régional de Picardie, les semaines régionales de l'environnement se sont comme chaque année déroulées de septembre à novembre 2009. Le thème était « Pour ma planète au quotidien j'agis ».

Le pôle découverte nature a animé 3 ateliers pour apprendre à chacun à valoriser la biodiversité au jardin. Pour l'occasion 5 panneaux d'exposition ont été créés. Les ateliers ont été menés chez 3 partenaires : Le jardin des vertueux à Amiens pour le département de la Somme, la Maison de l'environnement de Saint-Quentin pour celui de l'Aisne et l'association Corrélation à Buicourt pour l'Oise. Grâce à ces partenariats le grand public a pu appréhender la biodiversité à l'échelle de son propre jardin.

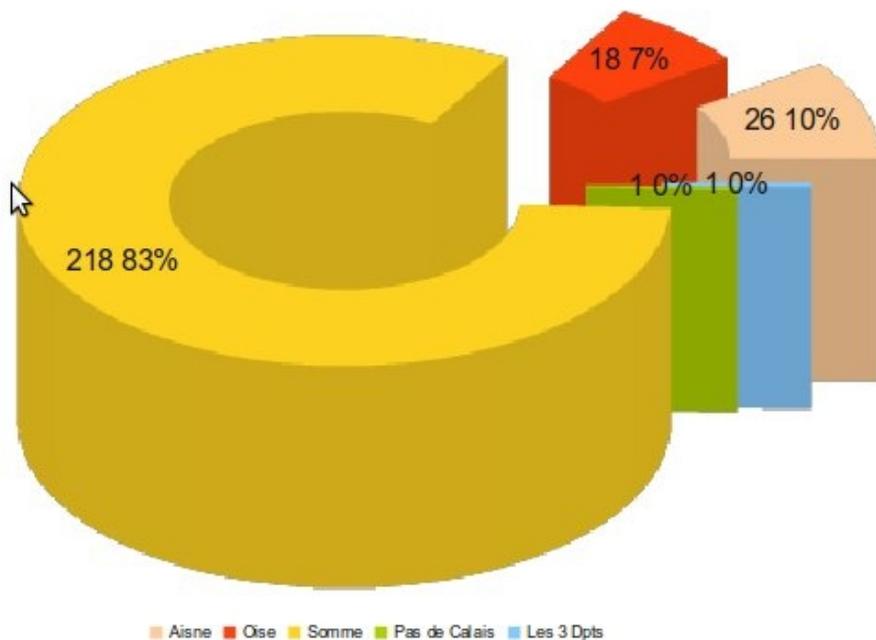
L'ensemble des 3 ateliers a accueilli 147 participants (110 adultes ; 37 enfants) sur une durée d'animation cumulée de 40:00 heures par les bénévoles et salariés de l'ensemble des structures

### 3.1.4 Localisation des manifestations proposées au calendrier

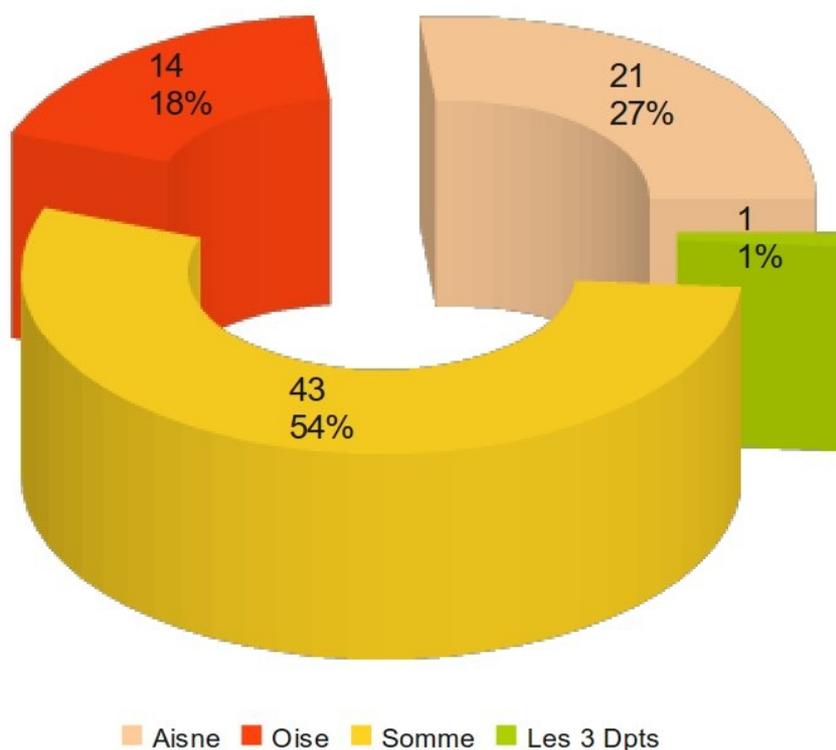
L'essentiel des 264 manifestations proposées au calendrier a été réalisé dans la Somme. 83% des animations y ont été conduites, alors que 10% ont été menées dans l'Aisne et 7% dans l'Oise. Quelques animations ponctuelles ont été réalisées simultanément aux 3 départements ainsi que sur le Pas-de Calais.

## Répartition départementale des animations au calendrier

animations phoques comprises

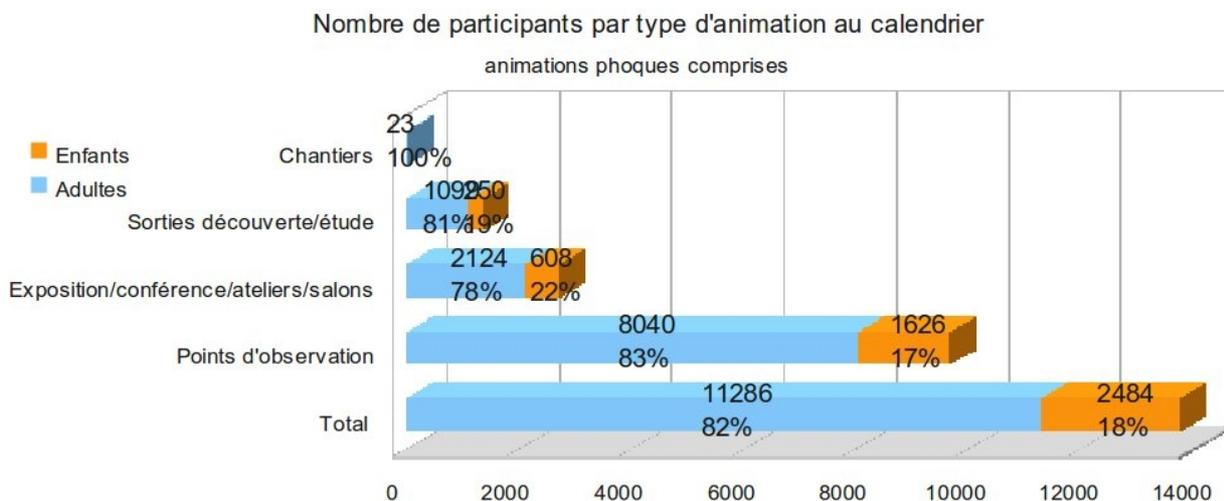


## Répartition départementale des animations hors animations phoques

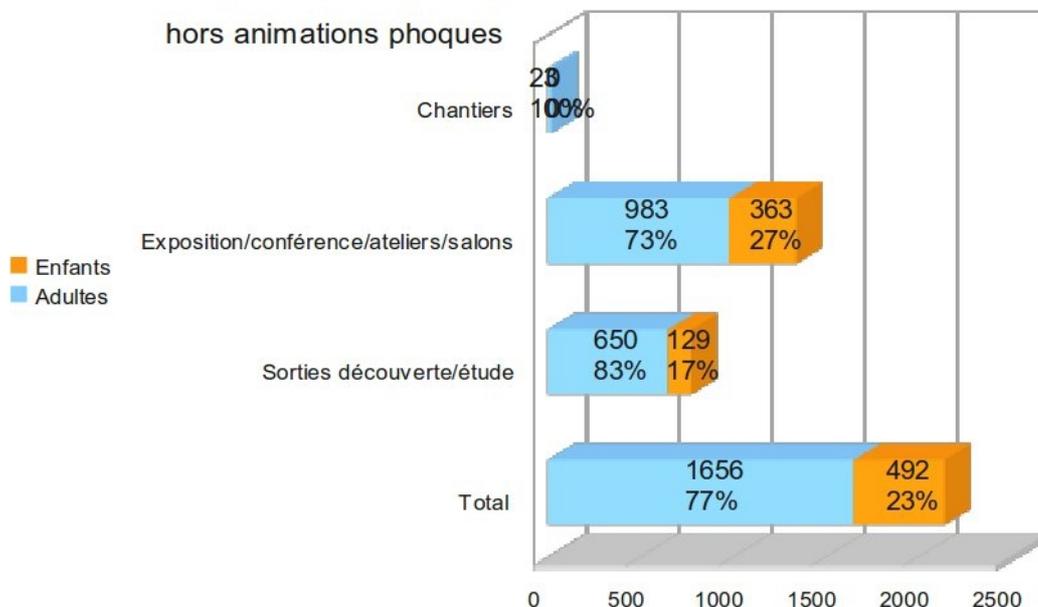


### 3.1.5 Taux de participation

Pour l'ensemble des 264 manifestations, dans lesquelles sont incluses les sorties phoques, on a dénombré 13 770 personnes (11286 adultes ; 2484 enfants).



### Nombre de participants par type d'animation au calendrier



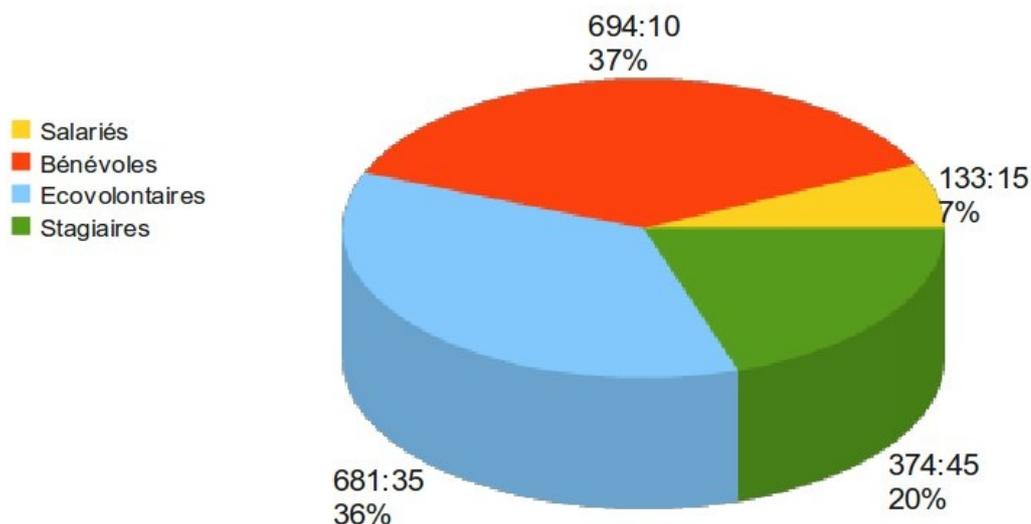


### 3.1.6 Bénévolat valorisé

Pour 2009 et pour l'ensemble des 263 animations menées sur une durée globale de 1181:15, on évalue à 1883:45 heures d'animations le temps cumulé passé par les bénévoles, écovolontaires, stagiaires et salariés de l'association. Ces heures se répartissent comme suivant le graphique, à 37% par les bénévoles, 36% par les écovolontaires, 20% par les stagiaires et 7% pour les salariés.

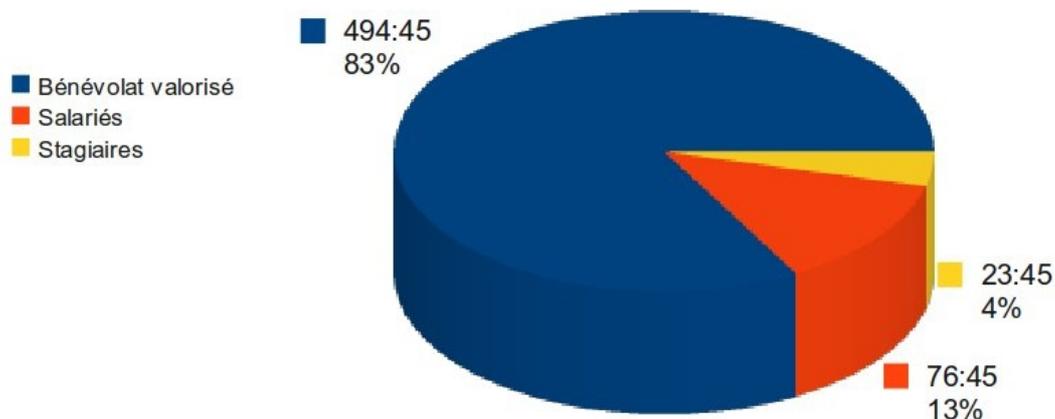
#### Heures cumulées d'animation au calendrier

animations phoques comprises



#### Cumul des heures d'animation au calendrier

hors animations phoques



## **3.2. Animations réalisées par le pôle découverte nature à la demande des groupes**

### 3.2.1 Information Grand Public

Ces animations concernent toutes les prestations réalisées auprès du grand public. Celles-ci sont programmées pour des structures partenaires ou à la demande de groupes privés. Ces interventions sont principalement réalisées par la salariée du pôle avec occasionnellement un renfort de bénévoles, ou de prestataires qualifiés.

Un total de 125 animations ont été conduites auprès du grand public en 2009. Elles ont réuni 2300 participants, sur une durée cumulée de 407:35 heures assurée à 68% par la salariée du pôle ou des vacataires, 30% par les bénévoles et 2% par les stagiaires

Le détail des animations est le suivant :

- 105 sorties concernaient le partenariat avec la Maison de la Baie de Somme et de l'Oiseau pour des sorties « A la découverte des phoques ».

Au total, ce sont 300:05 heures d'animations qui ont été assurées sur l'ensemble des sorties dont 250:20 heures dans le cadre des activités salariées (réalisées par l'animatrice permanente du pôle et un vacataire qualifié et formé par l'association) et 49:45 heures d'animations réalisées par des bénévoles expérimentés et titulaires de brevet de secourisme, en renfort ou remplacement ponctuel de l'animatrice.

Ces sorties ont permis de sensibiliser 1854 personnes (1458 adultes et 396 enfants) aux actions menées dans le programme d'étude et de protection des phoques.

- 14 sorties ont été réalisées pour le festival de l'oiseau. Ce sont alors 59:00 heures d'animations cumulées qui ont été assurées par les permanents et bénévoles de l'association.

L'ensemble de ces sorties a accueilli 276 participants (232 adultes / 44 enfants). La participation aux sorties de découverte des phoques s'explique par l'offre plus importante de sortie sur ce thème.

A noter, la reconduite pour la troisième année de la sortie « A la découverte des phoques » ouverte au public sourd et malentendant. Cette sortie a bénéficié cette année de la présence bénévole d'une interface en langue des signes française, qui a mené la traduction pour le public concerné.

- Une animation autour du dispositif « crapauduc » inauguré au Bois Magneux dans le département de la Somme, sur le territoire d'Amiens métropole a été menée en partenariat avec l'association En Savoir Plus. Cette manifestation a accueilli près de 70 participants (40 adultes / 30 enfants).

Une animation a été réalisée à la demande de la Commune de Thourotte, pour la biennale « fête de l'automne ». Nous avons animé des ateliers autour de l'exposition « Accueillir la faune sauvage au jardin » auprès de 100 personnes (55 adultes et 45 enfants).

### 3.2.2 Information Groupes d'enfants

Pour l'ensemble des animations auprès des groupes constitués d'enfants, 39 animations ont été menées auprès de 676 élèves et 47 accompagnateurs, sur une durée cumulée par la salariée, les bénévoles et les stagiaires de 168:00 heures. 68% du temps d'animation a été réalisé par l'animatrice du pôle, 21% avec le concours des bénévoles et 11% avec la participation des stagiaires.

En 2009, ce sont 28 animations en classe, ateliers ou sorties de terrain qui ont été réalisées pour le Parc Naturel Régional Oise Pays de France.

Au total ce sont 196 élèves âgés de 6 à 11 ans et 8 enseignants qui ont participé aux animations

Picardie Nature sur ce programme.

Onze autres animations ont été menées auprès de classes, à la demande des établissements scolaires ou de collectivités.

A noter parmi ces animations, qu'une sortie a été réalisée en Baie de Somme, auprès d'un groupe d'élèves du CREDA, sourds et malentendants, accompagnés d'interprètes en langue des signes française.

Au total, ce sont 480 élèves et 39 accompagnateurs qui ont participé aux animations réalisées par l'animatrice aidée de stagiaires et de bénévoles, sur une durée cumulée de 81:00 heures d'animation.

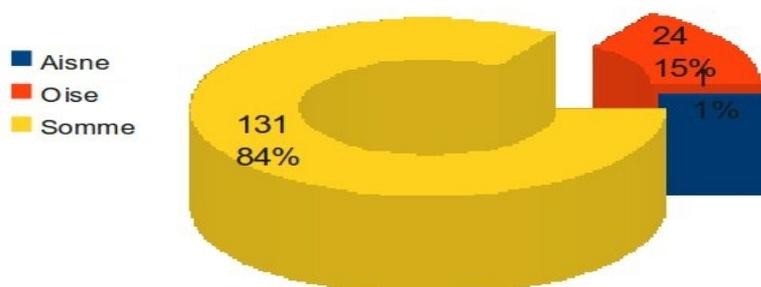
### 3.2.3 Information Groupes d'adultes

A la demande de groupes constitués exclusivement d'adultes, 4 autres animations ont été réalisées. Elles étaient animées par des bénévoles sur une durée cumulée de 20:40 heures. 93 adultes y ont participé.

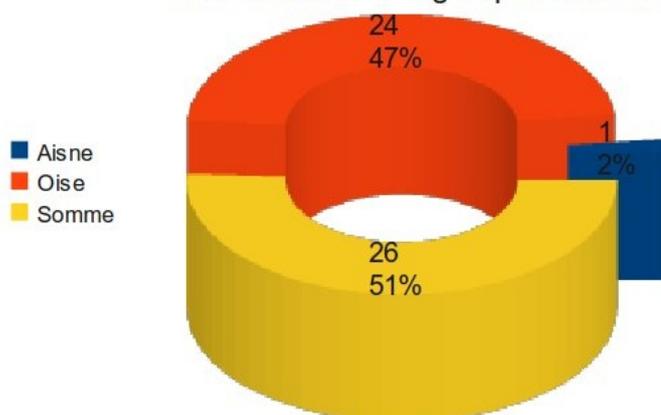
Ces sorties concernaient la découverte des milieux naturels, du littoral, la migration pré-nuptiale des oiseaux ou l'observation des phoques.

### 3.2.4 Localisation des interventions

#### Répartition départementale des animations à la demande des groupes



#### Répartition départementale des animations à la demande des groupes hors MOB



### 3.3. Synthèse 2009 de l'activité d'animation

#### 3.3.1 Taux de participation et bénévolat valorisé

Servant d'indicateur à l'activité d'animation portée par le pôle découverte nature, le nombre d'interventions réalisées, les taux de participations en fonction des catégories d'âge des visiteurs et enfin les heures cumulées d'animations par les bénévoles et salariés.

Ainsi on constate pour 2009 la réalisation effective de 424 animations au calendrier des sorties et à la demande de groupe constitués. Ces animations ont sensibilisé près de 16832 participants. L'ensemble des animations a mobilisé la ou les salariés sur 310:00 heures et l'on comptabilise 2026:00 heures de bénévolat valorisé.

Tableau 1 : Données générales Pôle animations 2009

Public	Animation	Réalisées	Adultes	Enfants	Total	H/Bénévoles	H/Salariés
IGP	Phoques (PO, expo...)	184	9630	1992	11622	1152:00:00	56:30:00
	MOB	105	1458	396	1854	250:20:00	49:45:00
	Calendrier	48	656	129	785	257:00:00	43:00:00
	Ateliers/Salons	28	946	363	1309	212:00:00	22:15:00
	Autres	16	327	119	446	50:00:00	24:30:00
IGE		39	676	47	723	84:00:00	114:00:00
IGA		4	93	0	93	20:40:00	
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>13786</b>	<b>3046</b>	<b>16832</b>	<b>2026:00:00</b>	<b>310:00:00</b>

#### 3.3.2 Médiatisation

Le compte-rendu des activités par les différents médias permet une valorisation du travail de l'association et une meilleure identification auprès du grand public.

Ainsi, 5 articles ont été publiés en 2009 dans la presse locale et une émission radio.

### 3.4. Formation

Dans une volonté de développement des compétences par la formation, les membres du pôle découverte nature, bénévoles ou salariés ont participé à des formations et des colloques.

Des stagiaires ont aussi été accueillis.

#### 3.4.1 Qualification de guides animateurs nature

Poursuivant la démarche qualité engagée depuis 2004 auprès du Festival de l'Oiseau, la salariée a suivi la formation et obtenu le BAPAAT -Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la jeunesse et des sports- option randonnée pédestre, en juin 2009. La formation avait débuté au dernier trimestre 2008.

#### 3.4.2 Formation à l'anglais touristique

L'animatrice a participé, au premier trimestre 2009, à 6 demi-journées de formation à l'anglais touristique à l'initiative du Comité Régional du Tourisme.

#### 3.4.3 Formation à l'outil « Le sol m'a dit »

L'animatrice a en octobre 2009, participé à une journée de formation à l'utilisation de l'outil « Le sol m'a dit » développé par la FRAPNA -Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature- et FNE -France Nature Environne- A l'issue de cette journée de formation et d'échange avec des animateurs nature de différentes structures d'Ile-de-France, le Kit pédagogique a été remis aux participants.

#### 3.4.4 Assises Nationales de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

La salariée du pôle ainsi qu'une bénévole ont participé en octobre à Caen aux 2èmes Assises Nationales de l'éducation à l'environnement vers un développement durable. Ces 3 jours de rencontres ont accueilli plus de 900 participants, membres et responsables d'associations, de l'Éducation Nationale, ou des institutions départementales et régionales.

Les principales problématiques énoncées par les structures d'éducation à l'environnement étaient le manque de mutualisation et de travail en réseau des différents acteurs, l'identification et le professionnalisme de ces mêmes acteurs, la reconnaissance des bénévoles et de la plus-value associative, le manque de moyens financiers et enfin la qualité non-marchande de cette éducation. Les membres de Picardie Nature ont participé à de nombreux ateliers collectifs sur les outils pédagogiques, sur les différents publics, sur les enjeux et sur thématiques de l'éducation à la nature, à l'environnement et son orientation vers le développement durable. Ils se sont particulièrement impliqués sur les ateliers concernant les usages et la conception des outils pédagogiques ainsi que sur la place de l'éducation à l'environnement pour les personnes en situation de handicap.

#### 3.4.5 Encadrement stagiaires

Le pôle découverte nature a encadré trois stagiaires en 2009 : deux en BTS GPN et un licence Pro. Patrimoine, tourisme et environnement.

#### 3.4.6 Outils pédagogiques

Avec pour objectif en situation d'animation, d'utiliser des supports pédagogiques adaptés aux différents publics, le pôle découverte nature développe des outils en fonction de ses différentes interventions. Ainsi cette année 11 outils ont été mis en place ou actualisés (faune sauvage, consommation et milieux naturels).



# **Représentation au sein du Conseil Economique et Social Régional (CESR) : Bilan 2009**

Bilan synthétique de Laurent Gavory, membre du CESR

## **Cadre de notre représentation**

Le CESR a pour missions principales de se prononcer obligatoirement sur :

- tout document de planification et schémas directeurs qui intéressent la Région
- les différents documents budgétaires de la Région (Orientations Budgétaires, Budget Primitif, Décisions Modificatives)
- les orientations générales dans les domaines pour lesquels le Conseil Régional est appelé à délibérer.

A l'initiative du Président du Conseil Régional ou du Préfet de Région, il peut être saisi de demandes d'avis et d'études sur tout projet à caractère économique, social ou culturel. Il peut s'autosaisir sur toute question entrant dans les compétences de la Région.

Sa mission est donc d'émettre des avis et des synthèses et de les porter à la connaissance des élus régionaux et de Monsieur Le Préfet. Tous les documents sont disponibles en ligne sur son site : <http://www.cesr-picardie.fr>

Les avis et documents produits sont examinés par l'ensemble des collègues. Le CESR est ainsi une instance où tout un ensemble de thèmes, de propositions de projets sont examinés avec un regard multiple et divers, celui de la société civile.

Avec Jacques Mortier, Président de l'Association Pour le littoral Picard, j'y représente les associations de protection de l'environnement. Je suis membre des commissions :  
Cadre de Vie - politique de la ville – environnement (n°3)

Aménagement du territoire - transports – tourisme

## **Principales activités en 2009**

J'ai été présent à 51 réunions et séances plénière (6) dont la durée a varié de 2 à 7 heures.

Dans le cadre de la Commission « environnement », j'ai rapporté deux dossiers :

- une auto-saisine sur le thème « Biodiversité en Picardie, enjeux & perspectives » avec son rapport et son avis
- un avis sur l'exercice de la compétence sur les Réserves naturelles régionales exercée par le Conseil Régional (avis sur le cadre de mise en œuvre de réserves naturelles régionales).

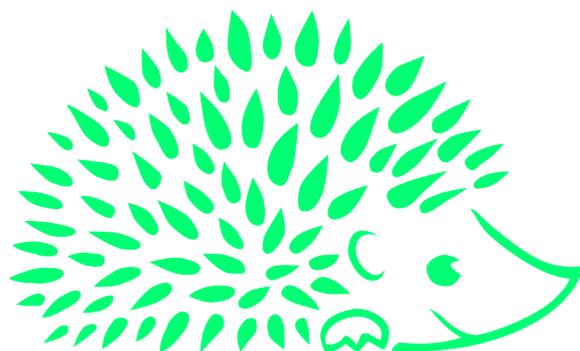
L'auto-saisine sur le thème « Biodiversité en Picardie, enjeux & perspectives » est une synthèse majeure, certainement la première compilation rédigée sur ce sujet avec une approche élargie, du mondial à la Picardie. Le rapport comprend 129 pages avec 17 pages d'annexes et est le fruit d'un important travail de rédaction assumé pour une bonne part par le rapporteur mais aussi d'auditions de nombreux organismes et spécialistes et d'échanges avec les membres de la

commission qui ont abordé le sujet de façon ouverte et bienveillante. Dans cette auto-saisine la biodiversité a été abordée dans toutes ces dimensions, structurelle (génétique, spécifique, écosystémique), géographique (du planétaire au local) et selon son origine (naturelle, domestique). Outre, la synthèse d'informations réalisée, elle comprend une analyse des situations et surtout plus de 50 propositions concrètes qui ont été résumées dans un avis (cf lettre d'information de Picardie Nature).

Par ailleurs, dans le cadre de cette commission, les sujets suivants ont été traités et ont été formalisés : Avis sur la stratégie régionale pour le patrimoine naturel régional, Avis sur les SDAGE des bassins Seine Normandie et Artois-Picardie, Avis sur le Plan Régional d'Elimination des Déchets Dangereux (PREDD) de Picardie ... Ils ont été présentés en session plénière où je n'ai pas manqué d'exprimer un point de vue. Outre des avis et thèmes généraux ou en prise directe avec le sujet, j'ai pu mettre en lumière lors de l'examen du PREDD, le problème de l'incinérateur de Vendeuil dans l'Aisne.

Les travaux de la Commission Aménagement du territoire - transports – tourisme ont été moins nombreux. Elles ont abouti la production d'un rapport-avis ayant pour thème « L'Eolien : une opportunité pour la Picardie ». Dans le cadre de ce document, j'ai rédigé une contribution de quelques lignes sur la prise en compte de la biodiversité dans le cadre de la mise en œuvre des projets de parcs éoliens.

D'autres sujets ont été traités par d'autres commissions et pour lesquels, j'ai pu réagir en session plénière. Certains ont fait l'objet d'une formalisation comme l'Avis sur le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT), et d'autres font l'objet d'un simple suivi et devraient faire l'objet d'une formalisation au cours de l'année 2010 ou ultérieurement : le Canal Seine-Nord Europe, le Schéma routier régional, l'activité des Conseils de Développement des Pays de Picardie, le Parc Naturel Marin ...



## PICARDIE NATURE

**En 2009 les actions menées par Picardie Nature ont été réalisées grâce au soutien et à la participation des adhérents, donateurs et bénévoles ainsi que l'aide de différents partenaires dont :**



**ÉTUDIER - AGIR - SENSIBILISER**



Association régionale de protection de la Nature et de l'Environnement  
membre de France Nature Environnement, agréée par les ministères de l'Écologie et de l'Éducation Nationale  
Picardie Nature BP50835 - F80008 Amiens cedex 1 - Tél. 03 62 72 22 50  
contact@picardie-nature.org - www.picardie-nature.org  
Association loi 1901 déclarée en préfecture le 04 mars 1970 - siège social : 14 Place Vogel - 80000 Amiens  
Siret 381 785 120 00019 - APE 9104Z - Imprimé sur papier recyclé